

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . 5.—
Trois mois . . . . . 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1<sup>er</sup> Octobre 1898, Départs p<sup>r</sup>, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1<sup>er</sup> Octobre 1898, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton. Tirage: 7600 exemplaires. Pour 3 fr. 35 on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1899, franco dans toute la Suisse.

Pour 8 fr. 35 on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1899, franco dans toute la Suisse. Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'épouvantable feuilleton en cours de publication dans la Lecture des familles Les Enfants Martyrs DEUX INNOCENTS par JULES MARY.

LUNDI 13 MARS 1899 — La Chaux-de-Fonds Sociétés de chant Chœur mixte de l'Eglise nationale. Répétition, à 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel. Sociétés de gymnastique Hommes. — Exercice, à 8 1/2 h., au local. Réunions diverses L'Aurore. — Répétition, à 8 1/4 h., au local. Évangélisation populaire. — Réunion publique. Mission évangélique. — Réunion publique. Groupes d'épargne Le Rûcher. — Assemblée réglementaire, à 9 h. La Flotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir. Allg. Arbeiter-Verein. — Versammlung, 8 1/2 Uhr. Clubs L'Anonyme. — Réunion à 8 heures et demie au local. Club du Mystère. — Assemblée à h. du soir.

MARDI 14 MARS 1899 — Sociétés de musique Philharmonique italienne. — Répétition, à 8 1/2 h. Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/4 h. Orchestre Sainte-Cécile. — Rép., à 8 1/2 h., au local. Intimité. — Répétition de l'orchestre, à 8 1/4 h. s. Sociétés de chant Cécilienne. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir. Orphéon. — Répétition, à 8 1/2 heures. Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h. Helvetia. — Répétition partielle, à 9 h. La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 heures. Frohsinn. — Gesangstunde, um 9 Uhr Sociétés de gymnastique Ancienne Section. — Exercices, à 9 h., à la Halle. L'Haltère. — Exercices, à 8 1/2 h., au local. Réunions diverses Réunion de tempérance et d'évangélisation, 8 1/2 heures. (Salle de Gibraltar n° 11). Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion, à 8 heures. (Fritz Courvoisier, 17.) Amphithéâtre. — Conférence publique à 8 heures et demie du soir. Clubs Club d'escrime. — Leçon, à 8 heures, au local.

Les droits populaires On écrit de Berne à la Gazette de Lausanne: « Le St-Galler Stadt-Anzeiger vient de publier une série d'intéressants articles sur le développement des droits populaires en Suisse. On devine dans cette étude historique et critique la plume experte de M. le conseiller national Curti. L'auteur fait preuve dans tous les cas d'une érudition bienvenue qui éclaire vivement la genèse de la constitution fédérale de 1848, base de notre droit public actuel. Il nous apprend en particulier que, dès le début, cette constitution encourut le reproche d'avoir sa-

crifié les exigences démocratiques. A ce propos le journal saint-gallois cite une feuille conservatrice de l'époque, Die neue Schweiz, que rédigeait Baumgartner. Ce vigoureux publiciste fait, au point de vue démocratique, le procès de la constitution de 1848 avec des arguments qui ont conservé une grande partie de leur valeur. Ainsi il insiste notamment sur le contraste que présentent les institutions démocratiques des cantons et le régime « bureaucratique » sous lequel vit la Confédération. Dès lors, le referendum facultatif et le droit d'initiative ont sans doute fait droit dans quelque mesure aux réclamations de Baumgartner, mais le contraste qu'il signalait subsiste pour deux raisons. D'abord, la plupart des cantons ont réalisé de nouvelles conquêtes démocratiques, et, en second lieu, la masse des affaires traitées par le pouvoir central sans aucun contrôle populaire effectif s'est beaucoup accrue. Coïncidence curieuse, en 1848 comme aujourd'hui, les partisans d'une constitution démocratique voulaient y inscrire l'élection du Conseil fédéral par le peuple et le principe de la représentation proportionnelle du corps électoral dans le Conseil national. La commission de vingt et un membres à laquelle la diète avait confié la préparation du projet de constitution s'est montrée frappée des inconvénients inhérents au découpage arbitraire des arrondissements électoraux. Elle craignait en particulier l'écrasement des petits cantons dans de grandes circonscriptions, où auraient été amalgamés plusieurs cantons, et elle redoutait dans les petits cercles la prédominance des vues mesquines et des préoccupations locales. Pour échapper au système des arrondissements, elle décida que le peuple élirait tous ses députés dans un scrutin indivisible, mais, en même temps, elle sauvegarda le droit de chaque canton à sa représentation en imposant aux électeurs l'obligation d'élire des députés de tous les Etats cantonaux. En considération de la difficulté pratique de porter plus d'une centaine de candidats sur une liste unique, la commission finit par renoncer à son projet de scrutin unique, et proposa le système encore en vigueur aujourd'hui. Le tempérament qu'elle avait imaginé d'apporter au principe majoritaire fut enterré avec le système de l'arrondissement unique. Ce furent aussi des considérations d'ordre plutôt pratique qui amenèrent la commission à repousser, à une voix de majorité, la proposition d'attribuer au peuple l'élection du Conseil fédéral. On objecta en effet le dérangement que des élections complémentaires causeraient aux électeurs, ainsi que l'impossibilité où se trouveraient ceux-ci de discerner les aptitudes administratives spéciales à réunir dans le Conseil fédéral. Après la constatation du vote négatif de la commission, le président de celle-ci, Ochsenbein, fit inscrire au protocole une déclaration portant que le peuple suisse, s'il ne pouvait élire lui-même le gouvernement fédéral, devait à plus forte raison procéder dans un arrondissement unique à l'élection de ses députés. A cette époque, c'était le parti radical qui poursuivait l'élection du Conseil fédéral par le peuple, mais cette revendication faisait partie d'un programme où figuraient aussi la chambre populaire unique et la suppression de tout conseil représentant comme tel les Etats cantonaux. Pour faire échec à des visées aussi centralisatrices il se forma une coalition des libéraux modérés et des conservateurs catholiques, laquelle assura le triomphe du système des deux chambres. L'élection directe du Conseil fédéral sombra avec la chambre unique, bien qu'il n'y eût d'autre rapport entre elles que le voisinage. Baumgartner, un conservateur, fut des premiers à constater que la constitution qui avait établi l'Etat fédératif avait oublié de faire à la démocratie sa part légitime. Les articles du St-Gallen Stadt-Anzeiger rappellent encore plusieurs discussions instructives de la commission de la diète, notamment sur la question du nombre des conseillers fédéraux, que Schwytz voulait porter à neuf. Tout cela est instructif sans doute et digne d'attention, mais la politique pure a beau-

coup perdu de son intérêt pour les masses depuis qu'on leur a appris à demander à leurs députés des subventions plutôt que des satisfactions d'un ordre plus relevé.

Les missions en Chine

Le journal les Missions catholiques de Lyon publie une lettre de Mgr Alphonse Favier, lazariste, évêque coadjuteur de Pékin, datée de Pékin, 31 décembre. Après avoir raconté les événements déjà connus qui amenèrent la révolution de palais, en septembre et octobre derniers, Mgr Favier expose la situation présente des missions: Ce bouleversement, dit-il, eut de graves conséquences: les sociétés secrètes se soulevèrent, voulant comme toujours profiter des troubles pour agir contre la dynastie; comme toujours aussi, la révolte commença par les provinces méridionales, celles du Kouang-Si et du Kouang-Toung, puis elle gagna le Sé-Tchouen, le Hou-Nan et le Chan-Toung, se rapprochant de plus en plus de Pékin. Les gouverneurs et les mandarins des provinces, ne sachant trop à qui obéir, laissaient l'incendie se propager sans y porter secours. Le parti de l'impératrice, tout-puissant aujourd'hui, le sera-t-il toujours? Le parti vaincu n'est-il pas affilié secrètement aux rebelles et encouragé par une nation, rivale d'une autre nation plus prudente, qui voudrait continuer à soutenir la dynastie tartare? L'incertitude règne sur cette question. Ce qu'il y a de certain, c'est que les événements d'Europe ont une grande influence sur ceux de Chine et les mêmes intérêts, les mêmes rivalités, les mêmes ambitions s'y retrouvent. Le premier ministre, généralissime des troupes, n'a point voulu faire sortir de la province les soldats du Kan-Sou; il a augmenté tous les effectifs de l'armée tartare; il a réuni à Pékin ou aux environs toutes les troupes fidèles à la dynastie, et se tient prêt à toute éventualité; il semble donc probable que l'impératrice, plus décidée que jamais à ne reculer devant rien, conservera le pouvoir. En attendant, ce sont les missionnaires et les chrétiens qui payent en ce moment pour tout le monde. Les sociétés secrètes, organisées en bandes, ont reçu un mot d'ordre général; par haine des Européens et du christianisme, peut-être aussi pour créer de plus grands embarras aux Tartares, elles font le plus de mal possible: au Kouang-Toung et au Kouang-Si, plusieurs missionnaires français ont été tués, un brûlé vif dans son église avec ses chrétiens, les missions ont été pillées et les missionnaires obligés de se retirer dans des ports pour assurer leur sécurité. Au Sé-Tchouen, depuis six mois, tout est en feu, un prêtre français et trois prêtres chinois sont entre les mains des rebelles. Dans plus d'un tiers de la province, toutes les églises et résidences sont pillées et brûlées, les villages chrétiens ravagés, leurs terres vendues, dix-huit néophytes ont été massacrés et vingt mille sont sans asile et sans pain. Au Hou-Nan, un prêtre massacré et de nombreux chrétiens ou églises dévastées. Au Ghan-Toung, plusieurs chrétiens sont tués, plusieurs villages pillés et incendiés, plusieurs résidences et églises détruites. Au Kiang-Si, un prêtre a été grièvement blessé, enfin dans le sud même de cette province du Pé-Tchi-Li, plusieurs villages ont été brûlés et les rumeurs menaçantes n'ont pas cessé entièrement. Les Allemands ont donné, pour prétexte de l'occupation du port de Kiao-Tchéou, la nécessité de venger la mort de leurs missionnaires et de protéger les chrétiens. On en conclut que, s'il n'y avait ni missionnaires ni chrétiens, la Chine ne serait pas morcelée par les puissances européennes; de là cette recrudescence de haine contre les innocents qui ne sont pour rien dans ces faits politiques. Personne ne peut prévoir la fin de ces troubles religieux sortis de Kiao-Tchéou, comme tous les maux sortirent jadis de la boîte de Pandore. Quelle est la conduite du gouvernement chinois dans ces circonstances critiques. Et, par le gouvernement chinois, j'entends l'im-

pératrice et ses fidèles Tartares qui gouvernent seuls aujourd'hui? Il n'y a pas à mettre en doute sa bonne volonté, car son intérêt est de ne point s'aliéner les Européens et de défendre les chrétiens attaqués par les rebelles. Nous en avons, du reste, les preuves. Depuis le commencement des troubles, les édits de protection se sont multipliés. Si les ordres du gouvernement central ne sont pas toujours exécutés, c'est qu'on ne le croit pas encore à l'abri d'une révolution, ce qui donne aux mandarins des provinces une certaine appréhension pour l'avenir. Cette révolution devient du reste, de moins en moins probable et le premier ministre, généralissime de tous les corps d'armée, est prêt à la repousser victorieusement, si elle se produit, au moyen de cent mille hommes, qui protègent la capitale. C'est ce qui nous permet déjà de constater que l'action efficace du gouvernement sur les provinces commence à se faire sentir et qu'on n'y hésite plus autant à marcher contre les rebelles. J'ai reçu aujourd'hui même de Mgr Chouillon, vicaire apostolique du Sé-Tchouen, où les troubles sont plus graves que partout ailleurs, la dépêche suivante, datée du 29 décembre: « Le gouverneur et les généraux marchent avec leurs troupes contre les bandes dévastatrices; dans un premier combat cent rebelles ont été tués; le P. Fleury est encore vivant; il y a toujours grand danger pour les missions ».

La révolte de Yu Man Tzé En effet, plusieurs bandes ont déjà été détruites, les mandarins n'ont point encore osé marcher contre le fameux Yu Man Tzé. Ce brigand, bien connu ici, l'est moins en Europe; c'est un révolté déjà condamné à mort par le gouvernement, mais qui, réfugié avec un millier d'hommes dans les montagnes, dirige de là sans danger les bandes incendiaires. Il a saisi le P. Fleury, qu'il retient prisonnier depuis six mois! C'est pour lui un bouclier, un palladium. Les troupes tartares hésitent à anéantir Yu Man Tzé, craignant le massacre de missionnaires: les gouverneurs essayent de parlementer, lui offrent des dignités, l'amnistie de ses méfaits, 300,000 francs, etc. L'habile Yu Man Tzé vient de demander en plus mille fusils à tir rapide pour se soumettre!!!

Le gouvernement chinois, devant cette dernière exigence, ouvre enfin les yeux. Il commence à comprendre que toutes les menaces de mort contre le P. Fleury sont des prétextes; que Yu Man Tzé se gardera bien de faire disparaître un tel otage, qui, au dernier moment, lorsqu'il sera acculé, lui servira encore à racheter sa propre vie: aussi des ordres formels vont être expédiés pour écraser ce grand rebelle.

Le danger ne peut pas disparaître d'un jour à l'autre, mais il est évident que les mandarins commencent à obéir aux ordres de l'impératrice, envoyés depuis peu et qui étaient ainsi conçus: « Nous ordonnons à tous les mandarins du Su-Tchuen de réunir leurs troupes et d'écraser toutes les bandes révoltées ».

Le ministre de France, M. Pichon, a reçu les promesses les plus formelles du Tsong-li-Yamen. Le premier ministre tartare, avec lequel j'entretiens une correspondance connue et approuvée par le représentant de la France, m'a également certifié par lettre qu'« avant peu la paix sera rétablie au Sé-Tchouen ». Sans doute tout n'est pas fini, mais cela prouve la bonne volonté du gouvernement de l'impératrice, auquel il faut laisser le temps matériellement nécessaire à la pacification.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 12 mars. — L'Eclair et le Gaulois disent que M. de Freycinet a refusé aux généraux Gonse et de Pellieux l'autorisation de répondre aux accusations d'Esterhazy. — Le général Guerrier adresse au président Mazeau, avec documents officiels à l'appui, un mémoire rectificatif de la déposition d'Esterhazy, inexact sur tous les points en ce qui le concerne.

**BANQUE FEDERALE**  
(Société anonyme)  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
COURS DES CHANGES, le 13 Mars 1899.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur:

	Est.	Cours
France		
Chèque Paris	3	100.55
Court et petits effets longs	3	100.55
3 mois) acc. françaises	3	100.57 1/2
3 mois) min. fr. 3000	3	100.58 1/2
Chèque min. L. 100	3	25.34 1/2
Londres		
Court et petits effets longs	3	25.33
2 mois) acc. anglaises	3	25.37
3 mois) min. L. 100	3	25.37
Chèque Berlin, Francfort	4 1/2	124.23 1/2
Court et petits effets longs	4 1/2	124.26 1/2
2 mois) acc. allemandes	4 1/2	124.26 1/2
3 mois) min. M. 3000	4 1/2	124.30
Chèque Gènes, Milan, Turin	5	92.95
Court et petits effets longs	5	93.20
2 mois, 4 chiffres	5	93.35
3 mois, 4 chiffres	5	93.35
Chèque Bruxelles, Anvers	100	100.40
2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	3 1/2	100.45
Non ac. bill. mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	100.40
Chèque et court.	3 1/2	209.10
2 à 3 mois, trait. acc., fl. 3000	2 1/2	209.15
Non ac. bill. mand., 3 et 4 ch.	2 1/2	209.10
Chèque et court.	2 1/2	210.35
Vienna.	5	210.35
Petits effets longs	5	210.50
2 à 3 mois, 4 chiffres	5	210.50
New-York		
Swisse		
Jusqu'à 4 mois	4 1/2	5.21
Billets de banque français		100.52 1/2
allemands		124.27
russe		2.67
autrichiens		210.20
anglais		25.33 1/2
italiens		92.80
Napoléons d'or		100.50
Souverains anglais		25.30
Pièces de 20 mark		24.84

**VENTE D'IMMEUBLE**  
à la Chaux-de-Fonds.

Les héritiers de feu **Abraham MEYER**, quand vivait négociant à la Chaux-de-Fonds, exposeront par voie d'enchères publiques à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **LUNDI 20 MARS, à 2 heures après midi**, l'immeuble qu'il possède en ce lieu, rue de l'Hôtel-de-Ville 63, et annexe 63 b, désigné comme suit au cadastre du territoire de la Chaux-de-Fonds:  
**Article 720. Rue de l'Hôtel-de-Ville.** Bâtiment et dépendances de 658 mètres carrés.  
Assurance du bâtiment, 9500 fr.  
Rapport annuel, 540 fr. 2803-3  
Assurance de l'annexe, 300 fr.  
S'adresser pour visiter l'immeuble à Mme veuve Ab. Meyer, rue du Grenier 7, et pour prendre connaissance des conditions de la vente en l'Etude des notaires **H. Lehmann et A. Jeanneret**, rue Léopold Robert 32.

**MÉCANICIEN**  
Dans une importante fabrique de boîtes peut entrer de suite un **bon mécanicien** connaissant bien la partie à fond. Place stable. — Ecrire, sous chiffres **Z. 1770 J.**, à l'Agence **Haasenstein & Vogler, Saint-Imier.** 2890-2

**Halle aux Meubles**  
14, rue St-Pierre, 14  
Stores intérieurs brodés  
Brocatelles et outils  
pour stores. 1172-96  
Stores extérieurs.  
Descentes de lits.  
Couvertures de laine  
dans tous les genres.  
Plumes, Duvets, Laines, Crins.  
— PRIX AVANTAGEUX —

**AU PASSAGE DU CENTRE 2**  
Atelier de dorages par procédés mécaniques  
**M. GROBÉTY**

Dorages de boîtes argent et métal  
Dorages de cuvettes  
Dorages boîtes argent émaillées. Spécialité  
Dorages de boîtes d'or

Dorages de boîtes imitation gallonné  
Mise en couleur  
Satiné américain  
Sablage à façon 2982-11

Seul procédé breveté  
**ARGENTURE de boîtes et cuvettes — NICKELAGE extra-blanc pour boîtes et cuvettes**  
SYSTEME BREVETÉ  
Garantie du poids d'argent déposé. — Prix du jour.

**Les Bureaux et Ateliers**  
**Schwob frères & Co**  
H-785-c se trouvent dès ce jour 3016-2  
44, Rue Daniel JeanRichard

**A VENDRE**  
immédiatement tout l'outillage d'un **Atelier de doreur**, ainsi qu'un lapidaire, dernier système, le tout en bon état. — S'adresser Café de Tempérance, rue du Pont 9, LE LOCLE. 2937-1

Spécialité  
**d'ALLIANCES**  
Grand choix toujours au complet et en différentes largeurs. 2970-5\*

**Oscar FRÉSARD**  
Hôtel Central — LA CHAUX-DE-FONDS

**F.-Arnold**  
**DROZ**  
La Chaux-de-Fonds  
Jaquet-Droz 39  
**MONTRES GARANTIES**  
Or, Argent, Acier et Métal  
Detail

**Affaire très sérieuse**  
Une personne sérieuse et solvable, pouvant fournir bonnes références, désire emprunter la somme de **2000 fr.** au 5 % et contre bonne garantie. Prière d'adresser les offres et conditions au plus vite sous chiffres **H. B. 2903**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2903-2

**TERMINAGES**  
Un horloger capable et sérieux, entreprendrait encore quelques cartons terminages de montres par semaine. Genre bon courant, grandes pièces. 18586-28\*  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Un bon horloger**  
connaissant l'achevage et la retouche des réglages trouverait place stable et bien rétribuée. — S'adresser à LA BISONNINE, Société anonyme d'horlogerie, à Besançon. 2949-2

**Escargots des Gourmets**  
**SÉDARD**  
r. du Progrès 75  
Chaux-de-Fonds

Vu le nouvel hiver, Préparation fraîche tous les jours. Se trouve dans toutes les bonnes brasseries et restaurants 2873-4  
Se recommande.  
Dépôt: **LAITERIE MODERNE**, rue du Marché 2.

**Poussettes**  
de la Fabrique **SENDER** de Schaffhouse  
**VIENNENT D'ARRIVER**  
Au Grand Bazar du **Panier Fleuri**  
Modèles nouveaux. Prix modiques.  
Roues et Ressorts garantis pour une année. 14850-221  
**Couvertures** pour poussettes.

**Si vous souffrez**  
de douleurs rhumatismales, de sciatique, de lombago, enfin de douleurs quelconques  
**Essayez**

**Le Baume d'Hercule**  
vous serez étonné de son effet 151-53\*

**PHARMACIE BOURQUIN**  
**Caoutchouc**  
**COUSSINS à air, MATÉLAS à eau** pour malades. 2556-2  
**Objets de pansement**

Rue Léopold-Robert 41, **J. Lonstroff**  
La Chaux-de-Fonds

**RELIURE**  
Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. 17340-34  
**E. KAHLERT**, relieur, r. de la Cure 3.

**VÉLOCIPÈDES**  
**ADLER**  
Modèle 1899  
La première Marque du monde, sont arrivés chez  
**Henri MATHEY**  
Rue du Premier-Mars 5  
— LA CHAUX-DE-FONDS —  
Prix-courants envoyés franco.  
**Accessoires, Apprentissage, Réparations.**  
Vente par versements mensuels. 2736-24  
Escompte au comptant. — Garantie sur facture.

**N'essayez pas**  
si vous toussiez, autre chose que les **BONBONS DES VOSGES**  
Aux Bourgeons de Sapins des Vosges  
Infaillibles contre Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites  
Exiger la forme ci-dessus  
Goût agréable. — En vente partout.  
Seuls Fabricants: 18181-4  
**BRUGGER et PASCHE**, Genève, Eaux-Vives.

**PHARMACIE CENTRALE GENÈVE**  
**LE MEILLEUR**  
**Dépuratif du sang**  
et le moins coûteux est  
**L'Essence concentrée**  
de la **Véritable Salsepareille**  
de la Jamaïque  
préparée à la **Pharmacie Centrale, Genève**

Cette essence, d'une composition exclusivement végétale, élimine les virus qui corrompent le sang et répand dans l'organisme la vigueur et le bien-être.  
Devrait en faire usage toute personne souffrant de congestions, maux de tête, boutons, rougeurs, dartres, épaissement du sang, maux d'yeux, scrofules, goître, démangeaisons, rhumatismes, maux d'estomac, etc., etc. 2542-23

Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique ci-dessus et le nom de la pharmacie Centrale de Genève.  
Dépôt à la Chaux-de-Fonds: Pharmacies **Berger, Béch, Leyraud, Parel, Boisot.**  
A Neuchâtel: Pharmacies **Dardel, Baulier, Bourgeois, Jordan, Guehart.**  
Au Locle: Pharmacie **Theis.**  
A Bienne: Pharmacie **Stern.**  
A Porrentruy: Pharmacie **Gigon.**

**Machine à écrire**  
A vendre une excellente machine à écrire. — S'adresser à l'Etude de M. Ch. Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 2405-4

**MONTRES**  
Achat au comptant de montres Remontoir cylindre 13, 18 et 19 lignes, argent et gallonné pendants ovales. Bon courant. — Adresser les offres sous chiffres **H. D. 2973**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2973-2

**Halle aux Meubles**  
14, rue St-Pierre, 14  
Spécialité de **LITS COMPLETS**  
Ameublements de chambres à coucher  
**SALLES A MANGER**  
**SALONS**  
de tous styles. A-96  
— TRÈS BAS PRIX —

**LAIT STÉRILISÉ**  
et Lait humanisé  
de la Société d'Industrie laitière  
**Yverdon 8477-43**  
Le meilleur aliment pour enfants en bas âge et personnes soumise au régime du lait et souffrant de l'estomac.  
Qualité supérieure garantie, recommandé par MM. les médecins,  
**DÉPÔT**  
**Droguerie E. PÉROCHE Fils**  
4, Rue du Premier-Mars 4  
— LA CHAUX-DE-FONDS —  
et dans les Pharmacies  
**Paul Monnier et Louis Barbezat**

**CERTIFICAT!**  
Par les soins que m'a prodigués par voie de correspondance M. O. Mück, méd. à Glaris, j'ai été débarrassé rapidement et sans beaucoup de frais, de **rousses, taches et poils** que j'avais au visage, ce que je certifie. 2412-24  
Wangi (Thurg.), le 22 décembre 1898.  
Mlle N. LIENHARD.

**Piano à vendre**  
Un excellent piano, de marque allemande, est à vendre. — S'adresser à l'Office des Faillites.  
H-721-c  
2960-1  
Le Préposé: **H. Hoffmann.**

**Scierie du Verger**  
**LOCLE**  
**Sciage de BILLONS à façon**  
19003-37\* Se recommande, U. DEBROT.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 46

**SOUS LE COUTEAU**  
PAR  
**Pierre FORTURA**

— En voilà ! en voilà ! s'écriait Henrión, comme agité par un délire subit.  
Et les précieux papiers s'amoncelaient sur le parquet en frissonnant.  
— En voilà ! en voilà ! criait-il toujours, en répandant par terre les billets de banque par poignées. Il était grisé par la vue de toute cette fortune qu'il était ainsi aux pieds de Jeanne.  
Mais tout à coup, son mouvement de semeur confiant au sillon la moisson future se ralentit. Il pâlit. Et se baissant rapidement, il réunit ces précieuses valeurs étalées à terre ; il les glissa dans le pardessus d'où il venait de les tirer. Il était comme épuisé et sa respiration était devenue toute haletante.  
Jeanne lui posa sa main délicate sur l'épaule et lui dit tout à coup :  
— N'avez-vous pas entendu quelqu'un monter ?... on vient déranger notre entretien. Venez : nous le reprendrons quand l'importun sera parti. Venez donc.  
Elle le mena au fond de l'atelier et ouvrit une porte qui donnait sur un coquet boudoir.  
— Attendez-moi là, dit-elle, un petit quart-d'heure seulement. Si vous vous ennuyez, vous examinerez les tableaux.

Henrión était ravi ; il ne doutait plus de son bonheur ; il croyait même n'avoir pas à l'attendre longtemps ; car il s'imaginait que ses grossiers moyens de séduction avaient réussi et que Jeanne voulait se hâter de profiter de la fortune princière qu'il avait mise à ses pieds, emporté par un mouvement d'amour qu'il n'avait pas pu contenir.  
Il fut saisi d'une joie folle dans cette chambre où il devait attendre Jeanne.  
Tout y était disposé pour les plus belles illusions d'espérance et d'amour. Au plafond pendait un lustre dont les globes dépolis tamisaient doucement la lumière ; les canapés offraient leur épais velours ; et les rideaux, lourds et abondants en plis, couvraient les fenêtres et faisaient la nuit dans la pièce où tout respirait le mystère.  
Henrión pensait qu'il était l'objet de toutes ces prévenances de Jeanne, et qu'elle avait expressément lui plaire préparé ce cadre ravissant.  
En réalité, ce boudoir ne se distinguait des pièces de ce genre que par une seule particularité : cinq grands tableaux sur des chevalets recouverts de voiles noirs étaient rangés au fond, le long de la muraille.  
Henrión d'abord ne les remarqua point particulièrement ; il était tout entier à son espérance ; le temps, cependant, loin de Jeanne, commença bientôt à lui paraître long.  
Cinq minutes lui parurent une heure ; cinq minutes se passèrent, puis dix, puis un quart d'heure... Henrión s'impatienta.  
Il songea alors à la distraction que lui recommandait Jeanne, en l'enfermant dans cette chambre ; il voulut voir les tableaux — les chefs-d'œuvre de sa bien-aimée !  
Et il souriait à cette idée que les voiles noirs devaient recouvrir des tableaux gracieux et pleins de sentiment.  
Il lève le voile tendu aux angles du premier cadre. Il recule, porte la main à son front ; il pâlit. Il vient de voir le visage et les yeux de M. Bernard-Mottet qui le regardent dans la demi-obscurité du boudoir.  
C'est bien lui, avec son front chauve, sa redingote brune, ses lunettes, sa tabatière. Le vieux semble rire en le regardant.  
Henrión rejeta le voile noir sur cette apparition sinistre, et tremblant courut s'asseoir à l'extrémité de la chambre.  
— Impossible, murmurait-il... je me suis trompé...

j'ai mal vu... Comment se trouverait-il précisément là, ce vieillard, devant moi !  
Il n'osait pourtant pas revenir voir le portrait.  
— C'est une erreur ! j'ai l'imagination frappée, je suis excité ; mais Jeanne devrait bien venir... ma montre marque une heure moins cinq.  
Et il répétait lentement sans plus savoir ce qu'il disait :  
— Jeanne, mademoiselle Jeanne !  
Il regardait autour de lui, le dos tourné aux toiles voilées qui l'attiraient par une singulière fascination. Il marcha à reculons dans la direction des tableaux, la tête basse, répétant la même phrase, le même nom : « Jeanne, mademoiselle Jeanne... » Il enleva le voile du second tableau :  
Mme Bernard-Mottet lui apparut alors avec son bonnet tuyauté, semé de rubans jaunes ; c'était bien elle ; c'était bien son œil vert qui brillait étrangement en se fixant sur Henrión.  
Il eut un frisson d'horreur. Il recula une seconde fois comme s'il eut touché du feu.  
Il ne rejeta point le voile sur ce second portrait ; et, affolé de ce mystère, suant à grosses gouttes, il demeura un instant à le contempler.  
Cependant le voile mal attaché du premier tableau s'était détaché et tous deux maintenant, le vieux et la vieille, semblaient le suivre du regard. Sous le poids de l'obsession, par un mouvement mécanique, Henrión se baissa vers le troisième voile.  
Il faillit tomber à la renverse :  
Cette fois, une scène horrible s'offrit à ses yeux. Il se vit lui-même sur la toile, le bras armé d'une barre de fer, frappant à la tête M. Bernard-Mottet.  
Tout le drame de l'assassinat était parfaitement rendu tel que l'avait deviné et décrit l'acte d'accusation.  
La table chargée du souper, renversée, gisait dans un coin ; on voyait sous les coups de la barre de fer jaillir des flots de sang.  
Henrión avec sa face bestiale, hideux, les muscles tendus, était au premier plan sa large encolure. Henrión, le véritable Henrión, se reconnut ; il crut se trouver devant le miroir sinistre de sa conscience.  
Il ne respirait plus ; mais il ne fuyait plus ce spectacle inattendu et terrifiant ; il voulait voir la suite malgré lui...  
Il déchira le voile du quatrième cadre.  
Ce tableau représentait un petit jardin avec un puits au milieu.

Tout autour, des rosiers où pendaient des lambeaux d'étoffes sanglantes.  
Et, sur la margelle, une pauvre petite vieille se débattait sous le poignet d'un assassin, dans lequel Henrión se reconnut encore. Un petit chien jappait autour du puits, saisissant la robe de la vieille et tirant le meurtrier par son pantalon.  
Toute cette scène était frappante ; rien n'avait été oublié, pas même un coin du ciel où la lune roulait dans des sortes de nuages rouges. Il retrouva encore là une impression de ses yeux qui semblaient voir toute chose comme à travers un verre de sang.  
Henrión fut saisi soudain d'un accès de délire ; ses dents claquaient, ses jambes titubaient.  
D'un geste d'épileptique, Henrión arracha le cinquième voile.  
Il se trouva en face de l'échafaud.  
Voici, au fond, la foule, l'esplanade au milieu, la voiture. Voici l'aumônier, les aides ; Jean-le-Boiteux est à son poste, la main au cordon. Henrión est déjà lié et basculé ; c'est la fin.  
— Grâce ! grâce ! cria-t-il, je ne veux pas... grâce ! grâce !  
Et il tomba sur le parquet.  
Quand il revint à lui, les lumières étaient éteintes dans la chambre, hors une, posée sur la cheminée. Une grande figure blanche se dressait devant lui.  
— C'est trois cent mille francs, avez-vous dit, Henrión ?  
— Je vais les rendre, je vais les rendre, s'écria Henrión, mais laissez-moi la vie.  
La figure blanche se pencha sur lui, et lui mettant la main sur l'épaule :  
— Eh bien, Henrión, revenez à vous ; à qui les rendez-vous donc, ces trois cent mille francs ?  
— Aux vieux.  
— Ne rêvez donc pas.  
Henrión sembla sortir à ce mot de l'étrange état d'inconscience où venait de le plonger son indicible terreur.  
— An ! c'est vous, Jeanne ! quel cauchemar ! quel rêve je viens de faire, sortons d'ici, je vous en prie, sortons...  
— Et pourquoi ? lui dit-elle, en se mettant devant la porte comme pour l'empêcher de sortir.

(A suivre.)

# L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

## Nouvelles étrangères

**France.** — On mande de Paris, 11 mars : Au cours de la discussion du budget de la guerre, M. Sembat, député socialiste, propose une réduction du chapitre relatif aux missions extraordinaires et conseille la suppression des attachés militaires à l'étranger, qui, selon lui, ne cherchent qu'à organiser l'espionnage.

M. de Freycinet combat cet amendement. Nos officiers, dit-il, savent fort bien, dans leurs rapports avec les officiers étrangers, ne dire que ce qu'ils veulent. Il existe d'ailleurs fort peu de secrets à découvrir. Nous connaissons la mobilisation des nations étrangères comme elles connaissent la nôtre, à peu de chose près. C'est le courage et le sang froid qui feront notre sécurité. Quant au rôle secret attribué aux attachés militaires, je n'y crois pas et d'ailleurs j'aimerais mieux des espions que je connaîtrais, que des espions inconnus.

Les véritables espions se mêlent à notre vie et nous l'ignorons ; ce sont eux qui sont dangereux et dont il faut se garer. Les attachés militaires ont pour mission de fournir des renseignements généraux sur l'armée auprès de laquelle ils se trouvent. Rappelez-vous le général Stoffel (Appl.)

Le ministre démontre qu'un attaché, bien dirigé par son ministre, peut rendre de grands services au pays, tout en agissant au grand jour.

— Le *Temps* est autorisé à affirmer qu'à aucun moment le parquet de la Seine n'a eu en mains — comme certains journaux le prétendent — la preuve de l'existence d'un complot entre l'étranger et les partisans en France de la révision du procès Dreyfus et que, par conséquent, il n'a pu à aucun moment songer à ouvrir une instruction sur ce point.

**Paris, 12 mars.** — *L'Éclair* croit savoir que l'enquête officielle a démontré que l'explosion de Toulon n'est pas accidentelle. Le bruit suivant lequel elle serait due à un attentat anarchiste prend, d'après ce journal, de la consistance.

**Paris, 12 mars.** — Une dépêche de Toulon au *Temps* dit que le préfet maritime ignore absolument qu'un agent étranger soit soupçonné d'être l'auteur de l'explosion de la poudrière.

Le préfet a déclaré que l'enquête n'a rien établi encore de précis sur les causes scientifiques et matérielles de l'explosion, en sorte que l'on ne saurait dire dès maintenant si la catastrophe est due ou non à la malveillance.

**Toulon, 12 mars.** — La reine d'Angleterre avait fait télégraphier au sous-préfet qu'elle désirait le voir à la gare, au passage du train. Le sous-préfet s'étant rendu à cette invitation, la reine a paru à la portière du wagon et lui a fait exprimer la part qu'elle prenait à la catastrophe ainsi que sa vive sympathie pour les victimes de l'explosion.

Le sous-préfet a remercié au nom de la population.

**Le Mans, 12 mars.** — On a distribué, ce matin, à la porte de la cathédrale, une brochure royaliste, attaquant vivement le gouvernement.

Un prêtre est monté en chaire et a protesté, au nom de l'évêque, contre cette distribution, ajoutant que l'Église est destinée à la prière et n'est point faite pour la politique.

**Philippines.** — Suivant une dépêche de Washington au *Journal*, le général Otis télégraphie qu'il conseille de renoncer aux moyens diplomatiques et d'entreprendre une campagne énergique et persistante jusqu'à l'assujettissement complet et successif de toutes les îles.

Le général Lawton dirige les opérations de la campagne.

— Les journaux annoncent qu'Aguinaldo s'oppose à la libération des prisonniers espagnols aux Philippines parce que c'est le général Polavieja, le ministre de la guerre actuel, qui a fait fusiller le chef insurgé Rizal.

**Saint-Siège.** — Rome, 12 mars. — Un *Te Deum* a été célébré dimanche après-midi, à cinq heures et demie, à Saint-Pierre, à l'occasion du récent anniversaire du couronnement du pape et de son heureux rétablissement. Le cardinal Rampolla officiait. Toutes les associations catholiques assistaient à la cérémonie, ainsi qu'une foule énorme, parmi laquelle se trouvaient le corps diplomatique, un grand nombre de prélats et de patriciens romains.

La cérémonie a été terminée à 6 heures ; elle a été suivie d'une illumination de la fa-

cade de Saint-Pierre. Une foule énorme remplissait la place.

## Chronique suisse

**Un cadeau de Guillaume II.** — En souvenir de l'inauguration de l'église du Saint-Sauveur, qui a eu lieu à Jérusalem le 31 octobre de l'année dernière, l'empereur d'Allemagne a fait reproduire en plusieurs exemplaires le document artistique commémoratif de cette cérémonie et il en a fait remettre un exemplaire au président de la Confédération par son ministre à Berne.

Le Conseil fédéral a fait exprimer à l'empereur ses plus sincères remerciements pour cette délicate attention.

## Nouvelles des Cantons

**BERNE.** — *Grutliverein suisse.* — Dans une conférence qui a eu lieu dimanche, les délégués du comité central et du comité d'organisation ont discuté dans ses détails et définitivement adopté le programme de la fête du Grutliverein suisse, qui aura lieu à Berne en juillet.

— *Voleur de bétail.* — La Cour d'assises de Thoune vient de condamner à huit mois de réclusion et aux frais du procès un nommé Gottfried Baumann. Ce personnage, se trouvant le 21 septembre de l'année dernière sur la place du marché au bétail de Thoune, s'était permis de détacher une vache et de l'emmener sans l'autorisation du propriétaire.

**ZURICH.** — *Meuniers suisses.* — Une association intercantonale des meuniers s'est fondée, pour lutter contre l'importation des farines françaises. Elle compte vingt propriétaires de moulins, dont dix-huit de Zurich et deux de Berne.

— *Réforme judiciaire.* — Le parti libéral zurichois de la ville adresse au Grand Conseil une pétition demandant que l'instruction criminelle dans les cas graves, tels qu'incendie, meurtre, assassinat, soit confiée à des fonctionnaires cantonaux spéciaux. La pétition demande en outre que le nombre des procureurs de district soit réduit et que l'on adjoigne à ces fonctionnaires des secrétaires ayant une culture juridique.

**ZURICH.** — *Un voyage cher.* — Le tribunal correctionnel du district de Zurich avait récemment à sa barre un voyageur de commerce prévenu d'avoir cherché à escroquer la Compagnie du Nord-Est. Ce personnage jouissait d'un abonnement général, valable jusqu'au 20 janvier à minuit. Le lendemain, notre homme crut pouvoir encore effectuer un petit voyage de Zurich à Schaffhouse au moyen dudit abonnement. Malheureusement pour lui, le contrôleur s'aperçut de la fraude et exigea immédiatement le versement du prix du trajet, soit 2 fr. 40, plus une amende de 50 centimes. En outre il dressa procès-verbal.

C'est à la suite de ces faits que le voyageur de commerce était renvoyé devant le tribunal de Zurich. Celui-ci a condamné le coupable à quatre jours de prison pour tentative d'escroquerie au montant de 2 fr. 50.

— *Foot ball.* — Dimanche après midi a été couru, sur l'emplacement des Grashoppers, le match final pour la coupe de première catégorie, entre l'Anglo-American Football Club de Zurich et les Old Boys de Bâle.

L'Anglo-American Football Club est sorti vainqueur par 7 goals contre zéro. Il détient donc la coupe jusqu'à nouvel ordre.

**FRIBOURG.** — *Elections communales.* — Dimanche ont eu lieu, dans tout le canton les élections en renouvellement des conseils communaux. Elles se sont passées généralement au milieu du plus grand calme.

A Fribourg, à Bulle, à Morat, à Châtel-St-Denis, des listes d'entente avaient été élaborées. Il n'y avait lutte qu'à Romont et à Estavayer.

A Fribourg, la liste d'entente a passé. Elle comprenait 4 conservateurs 3 libéraux-radicaux, et deux libéraux-conservateurs (bien-publicards).

Le scrutin a été peu fréquenté. A Morat et à Bulle, la liste d'entente a également passé.

A Romont, les radicaux l'ont emporté. Cinq radicaux et quatre conservateurs sont élus.

A Estavayer, la victoire est restée aux conservateurs : cinq conservateurs et quatre radicaux sont élus.

**SOLEURE.** — *Rennverein suisse.* — Samedi a eu lieu à Olten l'assemblée générale du Rennverein suisse.

Après avoir liquidé différentes questions administratives, l'assemblée s'est occupée des courses de cet automne et a décidé qu'elles auraient lieu à Bâle au mois d'octobre.

— *Tombé de sa locomotive.* — Jeudi soir, le mécanicien d'un train venant de Berne et se dirigeant sur Olten est tombé de sa locomotive, près de la station de Roggwil, au moment où il se penchait pour examiner un signal. Bien que le train marchât à une allure assez rapide, la victime s'en est tirée avec quelques contusions sans gravité.

— *Restaurant pour employés.* — C'est le 1<sup>er</sup> mai prochain que sera ouvert à Olten, le restaurant que la compagnie du Central organise pour ses employés. Les aliments seront servis au prix de revient augmenté d'un léger supplément pour couvrir les frais d'exploitation.

Un restaurant semblable, tenu également par le Central, fonctionne déjà à Bâle. Il a obtenu un véritable succès auprès des employés de chemins de fer.

**BALE-VILLE.** — *Crime ou accident.* — On écrit à la *Revue* :

Un jeune commis postal, M. R. G., de Prêles (Neuchâtel), a été trouvé mercredi matin devant la porte de son domicile au Petit-Bâle avec le crâne fracassé et sans connaissance. Son état était si grave que les docteurs, qui ont ordonné son transfert immédiat à l'hôpital, ont perdu tout espoir de le sauver.

On se perd en conjectures sur ce malheur. Tout laisse croire que M. G. a été attaqué en rentrant à son domicile. La justice informe.

M. G., qui était occupé à la succursale des postes suisses à la gare badoise, était un jeune homme très estimé de ses chefs et de ses collègues.

— *Arrestation d'une infanticide.* — Le lundi du Carnaval, à Bâle, une jeune femme avait remis à un portefaix un paquet contenant le cadavre d'un enfant nouveau-né, avec mission de porter le colis à une adresse connue. Le commissionnaire, sans méfiance, s'acquitta de sa tâche et ce ne fut que plus tard qu'on découvrit le corps du bébé.

On annonce aujourd'hui que la coupable, une servante, a été arrêtée à Hegenheim, localité voisine de Bâle.

**VALAIS.** — Samedi soir à Sierre, une rixe s'est produite au cours de laquelle M. Daniel Crettaz, assesseur de paix d'Ayer, a été mortellement blessé. M. Crettaz est mort dans la nuit de samedi à dimanche. Une autre personne a été grièvement atteinte. Plusieurs arrestations ont été opérées.

**VALAIS.** — *Au pénitencier de Sion.* — La nuit dernière, vers deux heures du matin, un forçat dangereux a réussi à s'évader du pénitencier après avoir scié les barreaux de sa cellule. En s'échappant, le détenu posa les pieds sur un fil de fer qui mit en mouvement la cloche d'entrée et réveilla les gardiens. Ils arrivèrent en hâte, mais trop tard pour arrêter le fuyard qui réussit à gagner le large. Plusieurs autres prisonniers qui devaient s'évader aussi ont été arrêtés à temps.

Il paraît que l'évasion était préparée depuis quelque temps, car on a trouvé dans la cour de la maison des habits civils et d'autres indices qui montrent qu'il s'agit bien d'un coup longuement mûri et préparé. Des agents ont été envoyés à la poursuite du fugitif.

**GENÈVE.** — *L'assassinat de l'impératrice d'Autriche.* — L'abbé Blanchard, de Genève, confesseur de Lucheni, est actuellement à Vienne. Il a été reçu jeudi en audience par l'empereur d'Autriche.

## Chronique du Jura bernois

**Bieme.** — *L'Express* raconte que lundi à 11 heures, à la rue Dufour, à Bieme, un Italien a arrêté deux femmes, avec couteau en main, leur demandant : « De l'argent ou du sang ». Heureusement qu'il se trouvait au même moment plusieurs personnes dans la rue. L'Italien a pris la fuite.

— Un des ouvriers de la fabrique de cuillers et de fourchettes nous prie de rectifier ce que nous disions hier de cette grève, relativement aux salaires. Ceux-ci ne sont pas de 8 fr. en moyenne, mais de 6 fr. pour 13 heures d'un travail « pénible et malsain ». De plus, la réduction à subir ne serait pas du 5 mais du 10 pour cent. Enfin, il paraît que la manifestation à laquelle se sont livrés les grévistes jeudi soir à Courtételle, n'aurait pas été aussi bruyante qu'on l'a prétendu.

En insérant cette rectification, nous laissons évidemment aux intéressés la faculté d'y répondre s'il y a lieu, dit le *Démocrate*.

**Tramelan.** (*Corr. part.*) — Très forte la participation à l'assemblée municipale de samedi soir, à Tramelan-dessus, puisqu'elle comptait 458 électeurs. Cette grande affluence nous a fait plaisir, car elle prouve que les citoyens s'intéressent aux affaires communales. Il s'agissait surtout de la nomination d'un instituteur à la troisième classe primaire. Plusieurs postulants s'étaient présentés, tous anciens élèves de l'école secondaire de Tramelan, tous candidats capables et sérieux. Les électeurs étaient très embarrassés et plus d'un aurait aimé donner sa voix aux quatre candidats, si cela eût été possible. Le Bas du village s'était, à cette occasion, levé comme un seul homme, pour soutenir la candidature de M. Marc-Aurèle Houriet, jeune homme très intelligent, travailleur infatigable, esclave du devoir. Aussi a-t-il été nommé au premier tour et ce à une majorité imposante. Le choix est excellent. Aussi félicitons-nous vivement l'élu, qui entrera en fonctions prochainement.

Mme Angélique Wuilleumier a été réélue à l'unanimité, par acclamation, pour une nouvelle période de six ans, comme institutrice de la sixième classe. Certes, elle a bien mérité ce témoignage de sympathie, cette confiance si chaude, si spontanée, car les élèves, sous sa direction intelligente, font des progrès réjouissants. Nos compliments bien sincères.

L'assemblée a également voté une prise de deux actions pour le Moutier-Soleure, mettant en pratique cette maxime : « Noblesse oblige » et se souvenant que jadis Moutier nous a tendu une main fraternelle, alors qu'il s'agissait de la construction de notre chemin de fer régional.

## Chronique neuchâteloise

**Neuchâtel.** — Dans la nuit de samedi à dimanche, une patrouille de la police locale, entendant le bruit d'une bagarre sur la place du Marché, se rendit sur les lieux. A son arrivée plusieurs individus prirent la fuite, mais l'un d'eux fut arrêté dans un corridor de la rue des Moulins et ramené par l'agent à son point de départ.

Place du Marché, les agents trouvèrent plusieurs témoins de la bagarre qui leur racontèrent que trois Italiens avaient assailli le nommé M. et que l'un d'eux l'avait frappé avec un couteau, c'était justement celui arrêté rue des Moulins.

M., qui a plusieurs blessures à la tête, fut conduit par les agents, qui le rencontrèrent près de la poste, à l'hôpital, d'où, après un premier pansement, il fut conduit à son domicile. Quant aux agresseurs, ils ont été remis entre les mains de la gendarmerie.

**Vauxmarcus.** — Jeudi matin, un homme ayant voulu sauter à bas d'un train de marchandises en marche sur Lausanne, s'est blessé légèrement.

**Verrières.** — Le Conseil général vient de voter un crédit de 103,500 fr. pour amener l'eau des sources des Sagnettes au village. Cette eau sera distribuée dans tous les ménages.

Il a voté, en outre, 3000 fr. pour l'achat d'une nouvelle pompe à incendie, et 300 fr. pour l'établissement d'un service de voirie (enlèvement des ordures). Ce sera pour le moment un service d'essai.

## Chronique locale

**Cercle du Sapin.** — C'est mardi soir à 8 h. et demie que M. Llobet donnera, dans les locaux du cercle du Sapin, une séance des plus intéressantes et des plus instructives sur les exercices de mémoire et de transmission de la pensée.

Il y aura foule au Sapin, ce soir-là ; et ce n'est que justice, car le conférencier le mérite : il est de ceux dont on garde le souvenir pendant de nombreuses années. (*Communiqué*).

**Audition des élèves de M. Bernard Junod.** — On nous écrit :

Ayant été invité à l'audition musicale d'une partie des élèves de M. Bernard Junod, nous tenons à lui témoigner ici la véritable jouissance que ce concert nous a fait éprouver. Au programme, très bien gradué, figuraient les noms célèbres de Mozart, Field, Raff, Mendelssohn, Bériot, etc. La généralité de ces jeunes musiciens et musiciennes pour piano et

violon a joué avec aplomb, sentiment et un bon mécanisme.

Un chœur à trois voix, *Hirondelles*, chanté agréablement, a été très applaudi.

L'ensemble des violons a joué avec accompagnement de piano une valse expressive, *Effluves printaniers*, composée par M. Junod et arrangée par l'auteur pour la circonstance. Cette composition a dû être jouée deux fois, couverte de nombreux applaudissements.

Une *Sérénade* où le piano, le violon et l'alto se répondaient a donné un exemple de la perfection où l'on peut arriver, en se donnant de la peine.

Enfin, élèves et parents s'en sont donné à cœur joie de danser au son du piano et du violon. B.

**Bienfaisance.** — Le Comité de la Bonne-Oeuvre a reçu avec une sincère reconnaissance fr. 35, produit d'une partie de la collecte faite à la soirée familière du Club-Alpin.

(Communiqué).

**Obsèques.** — De très nombreux amis ont accompagné Ali Guinand au champ du repos. La *Fanfare du Grütli* marchait en tête du cortège funéraire.

Au cimetière, M. W. Biolley a adressé au défunt un dernier adieu au nom de ses amis, puis a parlé M. Eug. Borel, président du Grand Conseil.

M. Paul Pettavel a prononcé l'oraison funèbre.

**Rixe.** — Dans la nuit de samedi à dimanche, à 4 heures environ, une rixe s'est élevée à la rue du Premier-Mars entre les nommés P. D. et R. Ce dernier a reçu à la tête un coup de couteau qui lui a fait une profonde blessure.

**Fabricants de cadrans.** — MM. les fabricants de cadrans d'émail du district de la Chaux-de-Fonds sont instamment invités à se rencontrer mercredi 15 courant, à 8 1/2 du soir, Brasserie Laubscher, au 1<sup>er</sup> étage, rue de la Serre.

(Communiqué).

**Correspondance**

Nous recevons la lettre suivante :

La Chaux-de-Fonds, le 12 Mars 1899.

Monsieur le Rédacteur de *l'Impartial*,  
En Ville

Dans la chronique locale de votre estimé *Impartial*, en date du 8 courant, il a paru un communiqué sur le tramway de la rue de l'Hôpital, dont la marche n'a pas donné les résultats espérés.

Mon intention n'est pas de venir critiquer le travail qui a été fait par l'Administration ou les personnes qui se sont occupées avec tant de dévouement de l'installation du tramway dans notre cité, mais d'arriver à améliorer la situation du tramway de la ville, tant dans l'intérêt des actionnaires que dans celui de la population.

Je vous ferai remarquer qu'une ligne allant depuis la Fleur-de-Lys aux Armes-Réunies par les rues des Endroits, Nord ou Piaget sur le Boulevard de Bel-Air aurait été plus rentable que celle qui existe.

Elle aurait été utile, non seulement pour les personnes qui ont affaire dans le rayon de la rue des Endroits et des Armes-Réunies, mais elle aurait desservi avec utilité le rayon de Bel-Air, Nord ou Piaget, soit pour rentrer avec les paniers chargés du marché, soit pour mettre en communication avec le centre de la ville la population des sections Nord et Nord-Ouest.

Les personnes ayant affaire avec le nouvel Hôpital trouveraient cette ligne pratique. Pendant la semaine, le tramway aurait été encore utile pour les élèves des collèges primaire, industriel et de la Citadelle ; le soir pour les gymnastes et les personnes se rendant à l'Amphithéâtre. Le dimanche, l'utilité était encore là pour les personnes se rendant au Musée, aux Eglises allemande, catholique, indépendante, méthodiste, aux Armes-Réunies, à Bel-Air, etc.

Pour remédier au peu d'affaires que fait le tramway de la rue de l'Hôpital, le Conseil d'Administration devrait voir s'il y a lieu, soit de déplacer la ligne actuelle, soit de prolonger celle-ci dans la direction de Bel-Air par la rue du Nord ou la rue Piaget, ou de la prolonger de la rue de l'Hôtel-de-Ville ou de la rue Fritz-Courvoisier en passant sur la ligne existante de la rue Léopold-Robert.

Je vous présente, etc. Un actionnaire.

**NOS ANNONCES**

**Service des Primes**

- 1 fr. M. Karlen, rue de l'Industrie 25. Annonce 3065.
  - 1 fr. à M. X. Annonce 3072.
  - 1 fr. M. A. Thiébaud, B. de la Capitaine 2-B. Annonce 3087.
  - 1 fr. M. Paul Debrot, rue du Grenier 41. Annonce 3089.
  - 1 fr. à M. X. Annonce 3100.
  - 1 fr. M. Numa Ducommun, rue du Manège 20. Annonce 3093.
- Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

**Chronique de l'horlogerie**

**Information.** — Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison

*Reginald Bax*, Exportation  
70, Finsbury, Londres E. C.

au Secrétariat général de la Chambre cantonale du commerce, à la Chaux-de-Fonds.

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Paris, 13 mars.** — *L'Echo de Paris* dit que les déclarations d'Esterhazy publiées par un journal anglais diffèrent sensiblement de celles qu'il aurait faites devant la Chambre criminelle.

**Paris, 13 mars.** — M. Feuilleux, interviewé par *L'Echo de Paris*, a déclaré que l'instruction du juge Pasques dans l'affaire Dérouté-Habert sera close dans deux ou 3 jours. M. Feuilleux croit que l'affaire sera soumise à la Cour d'assises.

**Agence télégraphique suisse**

**Délémont, 13 mars.** — Le nommé Charmillot, de Rebeuvelier, qui avait tué sa femme d'un coup de fusil, après l'avoir enivrée au moyen d'eau-de-vie, s'est pendu dans la prison de Délémont au moyen de sa ceinture de pantalon.

**Berne, 13 mars.** — Les ouvriers menuisiers se sont enfin mis en grève aujourd'hui et ont nommé un comité de grève.

**Zurich, 13 mars.** — Le Département fédéral de justice et police a rapporté provisoirement le décret d'expulsion contre Ciacchi et consorts et a ordonné une nouvelle enquête. En conséquence les manifestations projetées dans diverses villes suisses en faveur des trois individus n'auront pas lieu.

**La Havane, 13 mars.** — C'est par 26 voix contre 4 que l'assemblée cubaine a décidé la mise en accusation et la destitution de Maximo Gomez, sous l'inculpation de manquement à ses devoirs militaires et de désobéissance envers l'assemblée. Il est accusé d'avoir accepté trois millions de dollars des Etats-Unis et d'avoir déclaré qu'il n'obéirait à l'assemblée que quand il le jugerait utile. Par un manifeste, Gomez dit qu'en présence de la décision de l'assemblée, il se retire.

**Madrid, 13 mars.** — Les soldats rapatriés ont manifesté dimanche à Valence, Tarragone et Ségovie, en réclamant leurs arriérés de solde.

**Bruxelles, 13 mars.** — La reine est entrée en convalescence.

**Pékin, 13 mars.** — On croit généralement que la Chine cédera à l'Italie. Dans les cercles civils et diplomatiques on se montre surpris que la demande de l'Italie comprenne la cession, à titre exclusif, des droits habituellement accordés dans les baux analogues, sans définir la partie du Tsé-Kiang où les droits seraient concédés, car aucune puissance n'a demandé des droits exclusifs. L'Italie doit définir exactement les droits qu'elle demande.

On assure que la note de M. de Martino au Tsung-li-Yamen ne contenait aucune menace. Il existerait des preuves que la Russie aurait appuyé moralement le Tsung-li-Yamen dans sa résistance à l'Italie, mais M. de Giers n'a nullement promis une aide matérielle.

**Constantinople, 13 mars.** — L'état sanitaire à la Mecque est satisfaisant.

**Port-Saïd, 13 mars.** — Le navire *Kydall Hall* s'est échoué dans le canal de Suez ; la navigation est interrompue ; plusieurs navires éprouvent des retards.

Une dépêche ultérieure annonce que le navire a été renfloué et que la navigation a été reprise.

**Londres, 13 mars.** — Les journaux publient une dépêche de Halifax disant que le steamer *Castellan* s'est échoué en vue de Yarmouth, à 140 milles de Halifax.

L'équipage et les passagers ont été sauvés, le navire est probablement perdu.

**Washington, 13 mars.** — C'est à cause de l'insécurité que le général Otis conseille d'interdire aux familles des officiers d'aller à Manille.

**Rome, 13 mars.** — Dans l'élection à la Chambre hier, le publiciste Chiesi, l'un des condamnés politiques de Milan pour les faits de mai dernier, a été élu député de Forli.

**Pékin, 13 mars.** — Le Tsung-li-Yamen a adressé dimanche à l'ambassadeur d'Italie, M. de Martino, une note dans laquelle il lui demande de lui renvoyer la dépêche refusée, mais sans indiquer nullement qu'il soit disposé à accorder aucun des autres points de l'ultimatum.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**

Du 11 mars 1899

Recensement de la population en Janvier 1899 :  
1899 : 32,238 habitants,  
1898 : 31,605

Augmentation : 633 habitants.

**Naissances**

Curtit Charles-Albert, fils de Auguste-Paul, horloger, et de Marie-Olga née Brandt, Français.

**Mariages civils**

Arm Friedrich, manoeuvre, et Dänger née Fischer Elise, ménagère, tous deux Bernois.

**Décès**

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

22703. Guinand Jules-Ali, époux de Marie-Cécile née Huguenin, Neuchâtelois, né le 12 août 1837.

22704. Nydegger née Kauert Anna, veuve de Christian, Bernoise, née le 17 septembre 1820.

22705. Pistenon Virgile, époux de Maria née Winz, Français, né le 24 août 1855.

22706. Anaïs-Marie-Hélène, fille illégitime, Grisonne.

**Cote de l'argent**

du 11 mars 1899

Argent fin en grenailles . fr. 105.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . . . fr. 107.— le kilo.

**Extrait de la Feuille officielle**

**Notifications édictales**

Sont cités à comparaître :

Antonio Vecchi, originaire de Borgomanero (Italie), mineur, le samedi 25 mars, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Boudry, devant le tribunal correctionnel. Prévention : Vol d'une montre.

Joseph Pithoux, terronnier, précédemment à la Chaux-de-Fonds, le samedi 25 mars, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, devant le tribunal de police. Prévention : Escroquerie.

Théodore Egli, originaire de Hinweil (Zurich), monteur, précédemment à la Chaux-de-Fonds, le samedi 1<sup>er</sup> avril, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, devant le tribunal de police. Prévention : Vol.

Henri-Guillaume-Eugène Guédât, originaire d'Occourt (Berne), voyageur de commerce, précédemment à Neuchâtel, le mardi 4 avril, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, devant le tribunal correctionnel. Prévention : Escroquerie.

**Publications scolaires**

**Gorgier.** — Deux postes d'institutrices, l'une pour la 2<sup>e</sup> classe mixte, l'autre pour la classe enfantine. Obligations : celles prévues par la loi. Traitement : 1080 fr. Examen de concours : le 15 avril. Entrée en fonctions : le 17 avril pour la 2<sup>e</sup> classe et le 1<sup>er</sup> mai pour la classe enfantine.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 10 avril, au président de la commission scolaire et en avisant le secrétaire du Département de l'instruction publique.

**Faits divers**

**La croisade contre la paix.** — En Angleterre on s'ingénie à construire des canons d'une extrême puissance. Le nouveau canon de la marine, adopté récemment, passe pour être l'arme la plus formidable qui existe. Les expériences ont montré que, avec une charge de 76 kilogrammes de cordite, ce canon peut lancer un projectile de 385 kilogrammes à une distance de 9 kilomètres. Les canons actuels de 30 exigent une charge de 134 kilogrammes de poudre pour lancer à la même distance un projectile de 324 kilogrammes.

Le nouveau canon passe pour avoir une puissance de destruction plus grande que l'ancienne pièce. Ses projectiles pénètrent de 54 centimètres dans le fer forgé à une distance de 1500 mètres, tandis qu'à la même distance, le projectile de la pièce de 30 ne pénètre que de 49 centimètres. Aux distances plus courtes, naturellement, les différences s'accroissent davantage. Les premiers cuirassés destinés à recevoir le nouveau canon sont le *Canopus*, le *Goliath* et l'*Océan*. Chaque bâtiment en recevra 4 en barbette.

L'augmentation du pouvoir de pénétration et de la portée seront dus à l'allongement du canon, plus long de 3 mètres que les canons actuels. Il y a un inconvénient, cependant, à allonger les pièces marines. Le tir est plus difficile sous la vague et le danger d'explosion prématurée augmente toujours en raison de la longueur.

**Une comtesse sur les planches.** — Encore une dame titrée qui va faire son apparition devant le public des théâtres en Angleterre.

Cette nouvelle acquisition pour la scène n'est autre que la comtesse Russel qui a été engagée par l'infatigable M. Georges Edwards pour une tournée, avec la pièce populaire « The runaway girl » (*La jeune fugitive*). La tournée commencera par le théâtre royal de Plymouth, et le 13 courant, la comtesse Russel débutera dans le rôle joué à la Gaieté par miss Terris.

La comtesse Russel, née Scott, s'est mariée il y a trois ans : dès l'année suivante, elle demandait en justice sa séparation qui lui fut refusée. Elle avait déjà donné la preuve de son aptitude comme actrice dans diverses représentations de salon ou de bienfaisance, où elle avait eu de très grands succès.

**Contre le baiser.** — Les féministes de New-York ne veulent plus être embrassées.

Sur l'initiative de la déléguée de l'Association des droits de la femme, Mme Marguerite Lindley, un projet de loi a été présenté à la législature de l'Etat de New-York interdisant le baiser comme immoral et contraire à l'hygiène.

Contraire à l'hygiène, passe encore. Mais immoral !... Qu'est-ce qu'elles mettent donc dans un baiser, ces très morales personnes ?

**FORCES RETROUVÉES**

Il est souvent dangereux à une jeune fille de s'astreindre à un travail acharné dont la vie dépend. L'air, le mouvement, l'exercice lui manquent le plus souvent, et par suite, elle s'étiole, telle une plante privée d'air et de lumière. Enfin, l'anémie s'empare d'elle avec une rapidité que ceux qui l'entourent ne soupçonnent pas toujours. Les conséquences de l'anémie sont malheureusement bien connues. Le teint est pâle et blafard, les genévives et les lèvres se décolorent. On observe en même temps des bouffées de chaleur avec palpitations et essoufflements, de fréquents maux de tête, des vertiges, des éblouissements, quelquefois des syncopes prolongées et des troubles digestifs. Il y a diminution de la quantité



du sang contenu dans les vaisseaux et surtout diminution de la densité et de la quantité des globules qu'il contient. Il ne faut pas hésiter un instant à réagir et à combattre un mal qui peut devenir mortel. Le véritable moyen est de reconstituer le sang dégénéré en employant les Pilules Pink, qui, jusqu'ici, ont agi victorieusement contre l'anémie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt principal en Suisse : P. Doy et F. Cartier, droguistes, Genève, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco, contre mandat-poste.

Mlle Alice Gérard, âgée de 20 ans, tisserande, à Clairegoutte, par Fraize (Vosges, France), a bien estimé leur valeur en les prenant avec confiance.

« Depuis plus de trois années, écrit-elle, atteinte d'une grande anémie, j'étais arrivée à un tel point de faiblesse qu'on me considérait comme à l'extrémité. Je ne pouvais plus me livrer à un travail qui est mon seul gagne-pain, j'avais peine à me traîner ; je ne dormais plus, l'appétit avait disparu, tout me dégoûtait et si j'avais le malheur d'absorber la moindre nourriture, j'étais prise aussitôt de vomissements. Je souffrais de maux de tête et d'essoufflements et ressentais des troubles spéciaux à mon sexe. Enfin, j'étais accablée par un violent désespoir de ne plus pouvoir gagner ma vie et aider ma famille. Une personne qui s'intéressait à moi m'apporta deux boîtes de Pilules Pink, qui me firent éprouver un si grand bien que je me décidai à en faire venir trois autres boîtes. Le résultat fut extraordinaire. Depuis cette époque, je me porte à merveille et, grâce à vos excellentes Pilules, j'ai pu reprendre mon travail avec ardeur, j'ai un appétit dévorant et une mine superbe. Le calme est revenu et je suis pleine de courage en voyant mes forces retrouvées. »



D'après une photographie

Il est donc bien avéré que c'est en reconstituant le sang que les Pilules Pink guérissent les maladies qui proviennent de son affaiblissement. La chlorose, la débilité, l'anémie, la neurasthénie, la névrose et la scrofule sont de ce nombre.

**Le plus Agréable**  
**THE CHAMBARD**  
**Le Meilleur Purgatif**

1893-10

**Très avantageux**

nouvelles offres d'étoffes pour costumes complets de la maison

**Gettinger & Cie**  
**ZURICH**

la plus grande maison spéciale d'étoffes p<sup>r</sup> costumes et confections modernes. Echantillons ou envois à choix franco à disposition. Etoffes de soie 15% p<sup>r</sup> la Suisse.

- Etoffe Colon pour Costume 1.95
- Etoffe Herta pour Costume 2.85
- Etoffe Braila pour Costume 3.75
- Etoffe Lucie pour Costume 4.65
- Etoffe Alger pour Costume 5.90

ainsi que des milliers de hautes nouveautés en étoffes de printemps et d'été pour costumes laine, soie, mi-soie

Colons des genres les plus simples aux plus élégants aux prix les plus avantageux. 2670-13

Cheviots pour messieurs, fr. 2.90 le m.

**L'IMPARTIAL** est en vente chaque soir, dès 7 heures, à l'Épicerie veuve de J. Taillard, boulevard de la Gare 2. — 5 centimes le numéro.

La SEULE RÉCLAME vraiment efficace est celle qui est faite dans un journal qui captive l'attention du lecteur par des articles et feuilletons intéressants et variés.

Si ce journal possède de bons et longs états de service et si son action s'étend sur une plus grande partie de pays, c'est une garantie de plus de fructueuse publicité.

L'IMPARTIAL sort de presse entre 5 1/2 et 6 heures du soir et sa distribution complète est terminée à 7 heures du soir. Les offres et demandes et annonces diverses reçues à ses bureaux jusqu'à 4 heures de l'après-midi, sont déjà en lecture le soir.

**GRANDE Brasserie du Square**  
 Lundi 13 Mars 1899  
 à 8 h. du soir,  
**DERNIER GRAND CONCERT**  
 donné par 3009-1  
 la Prima Sängers - Jodlgesellschaft  
**+ ELMIGER +**  
 Chants nationaux en français et allemand  
 Succès! Succès!  
 ENTRÉE LIBRE

**Argent à prêter**  
 On offre à prêter une somme de  
**12 à 15,000 francs**  
 contre garanties de tout repos. 3074-8  
 S'adresser au bureau de M. Henri  
 VUILLE, gérant, rue St-Pierre 10.

**ECHAPPEMENTS**  
 Un PLANTEUR d'échappements ancre  
 demande à entrer en relations avec une ou  
 deux bonnes maisons. Ouvrage fidèle.  
 S'adresser à M. H. Fivaz, rue du Crêt 9,  
 (Place d'Armes). 3067-3

**AUX FABRICANTS!**  
 Qui donnerait des remontages de 12  
 à 20 lignes cylindre remontoir et à clefs  
 à faire à domicile. Inutile aux termineurs  
 de se présenter. 2948-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**HORLOGERIE**  
 Un termineur sérieux et capable, cherche  
 à entrer en relations avec fabricant  
 sérieux qui fournirait boîtes et mouve-  
 ments; pièces à clefs ou remontoirs, de 16  
 à 24 lignes, travail fidèle, ou seulement  
 remontages, glaces et achevages de la  
 boîte par série. Affaire avantageuse. 2959-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Orfèvrerie Américaine**  
**Magasin**  
**Ad. DUCOMMUN**  
 46, rue Léopold-Robert 46,  
 au 1<sup>er</sup> étage.  
 Choix splendide en Articles de tous  
 genres et de tous prix. Modèles  
 dernière nouveauté, élégants  
 et pratiques pour Cadeaux de  
 mariage et autres. 3062-3  
 Spécialité de  
**SERVICES et COUVERTS de TABLE**  
 Qualité sans concurrence. Bas prix.

**EMPRUNT**  
 Une personne de confiance demande à  
 emprunter 300 fr. remboursable 30 fr.  
 par mois pendant une année. Le surplus  
 est destiné au prêteur comme intérêts.  
 Adresser les offres par écrit sous chiffres  
 C. F. 2963, au bureau de l'IMPARTIAL.  
 2963-2

**Si vous toussiez**  
 prenez les  
**Lozanges**  
 à la sève de bourgeons frais de sapin  
 préparés avec soin par  
**Ed. Perrochet fils**  
 DROGUISTE 2899-5  
 LA CHAUX-DE-FONDS

**Lait.**  
 Qui pourrait livrer  
 30 à 40 litres de bon  
 lait chaque matin. 2961-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**POMMADE**  
 de Crinière de cheval et Racines  
 d'orties pour faire croître les  
 cheveux et empêcher leur chute.  
 Prix du pot: 1 fr. 50. 2882-8  
 Chez M. L. JEANMONOD, à St-Imier.  
 Rue Malatte 15.

**Regain**  
 A vendre du regain bien récolté. 2970-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Locaux**  
 Pour cas imprévu, à louer pour époque  
 à convenir des locaux à l'usage d'atelier,  
 13 fenêtres, très bien situés, avec force et  
 lumière électrique. Gaz installé. 1927-4  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Grande Brasserie**  
 de la  
**♦ METROPOLE ♦**  
**SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,**  
 à 8 h. précises du soir  
**GRAND CONCERT**  
 donné par la Troupe  
**GABRIELLY**  
 le célèbre Comique.  
 Dimanche, dès 2 heures, MATINÉE  
 Entrée libre. 2628-1

**COLLÈGE**  
**DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
**CONFÉRENCE PUBLIQUE**  
 le MARDI 14 MARS 1899, à 8 1/2 heures  
 du soir, à l'Amphithéâtre: 3015-1  
 Le droit de donner, par M. F.  
 MENTHA, professeur à l'Académie.

**A LOUER**  
 à partir de la Saint-Georges, le Chalet  
 des Cornes-Morel, comprenant un  
 logement de 5 pièces, remises, grange et  
 écurie, ainsi qu'un pré de 16,000 m<sup>2</sup>, d'un  
 excellent rapport. H-536-c 2258-6\*  
 S'adresser à M. Emile Farny.

**Enchère d'immeubles**  
**à Pesieux**

Le SAMEDI 8 AVRIL, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel des  
 XIII Cantons, à Pesieux, il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques  
 pour le compte des personnes ci-après, les immeubles suivants:

- A. Pour compte de Mlle Elise Wattel. H-2868-N  
**Cadastre de Pesieux**  
 1. Article 854, Plan-folio 6, n° 26. Aux Combes, vigne de 890 mètres carrés  
 (2529 ouvriers).  
 2. Article 855, Plan-folio 6, n° 56. Aux Combes, vigne de 300 mètres carrés  
 (0,852 ouvriers).  
 3. Article 856, Plan-folio 14, n° 4. Aux Rues, vigne de 432 mètres car-  
 rés (1,226 ouvriers).  
 4. Article 858, Plan-folio 14, n° 18. Le Grand Verger, verger de 617 mètres  
 carrés.  
 5. Article 59, Plan-folio 14, n° 16. Au Grand Verger, verger de 603 mètres  
 carrés. 3042-12  
 6. Article 859, Plan-folio 16, n° 17. A Sompoirier, vigne de 536 mètres  
 carrés (1,521 ouvriers).  
 7. Article 865, Plan-folio 13, n° 34. A Boubin, vigne de 558 mètres car-  
 rés (1,584 ouvriers).  
 8. Article 866, Plan-folio 21, n° 27. Aux Guches, vigne de 340 mètres carrés  
 (0,965 ouvriers).  
 9. Article 867, Plan-folio 23, n° 17. Aux Corteneaux, vigne de 930 mè-  
 très carrés (2,640 ouvriers).  
 B. Pour compte de Mlle Preud'homme.  
 I. Cadastre de Pesieux  
 10. Article 602, Plan-folio 9, n° 23. A Boubin, vigne de 396 mètres carrés  
 (1,124 ouvriers).  
 11. Article 604, Plan-folio 13, n° 33. A Boubin, vigne de 587 mètres  
 carrés (1,666 ouvriers).  
 12. Article 607, Plan-folio 16, n° 5. A Sompoirier, vigne de 384 mètres  
 carrés (1,090 ouvriers).  
 13. Article 822, Plan-folio 7, n° 11. A Boubin, vigne de 792 mètres car-  
 rés (2,248 ouvriers).  
 II. Cadastre de Neuchâtel  
 14. Article 1674, Plan-folio 65, n° 11. Aux Troncs, vigne de 689 mètres carrés  
 (1,956 ouvriers).  
 C. Pour compte de M. Fritz Roulet  
 I. Cadastre de Pesieux  
 15. Article 749, Plan-folio 11, n° 18. A Sompoirier, vignes de 356 mè-  
 tres carrés (1,011 ouvriers).  
 16. Article 750, Plan-folio 11, n° 20. A Sompoirier, vigne de 752 mètres  
 carrés (2,135 ouvriers).  
 II. Cadastre de Corcelles-Cormondrèche  
 17. Article 1531, Plan-folio 9, n° 52. A Porcena, vigne de 1415 mètres  
 carrés (4,016 ouvriers).  
 D. Pour compte de M. Victor Bonhôte.  
**Cadastre de Pesieux**  
 18. Article 572, Plan-folio 11, n° 19. A Sompoirier, vigne de 356 mètres  
 carrés (1,011 ouvriers).  
 E. Pour compte des Hoirs Jeanmonod.  
 19. Article 584, Plan-folio 10, n° 41. Aux Troncs, vigne de 1107 mètres  
 carrés (3,143 ouvriers).  
 Ces immeubles sont pour la plupart admirablement situés et constituent de su-  
 perbes terrains à bâtir, en particulier ceux dont la désignation est imprimée en let-  
 tres grasses.  
 Pour renseignements, s'adresser à M. F. BONHÔTE, notaire.

**Consommation Centrale et Epicerie fine**  
**A. MOREL**  
 6, Place Neuve. - Rue du Stand  
 Charbon pour fer à repasser, à 45 cent. le paquet. - Lessive grasse, à  
 40 cent. le kg. - Saucisses de ménage, Choucroute de Strassbourg, - Café  
 grillé, depuis 1 fr. la livre. 2329-1  
**Conserves de Saxon**  
 Confitures en bocaux et ouvertes. - MIXED PICKLES. - Piccalilli  
 oignons, cornichons, etc. - Pâtes pour Sandwich au poulet, dinde,  
 jambon, anchois, etc. - Très recommandé MANHU au froment, orge,  
 avoine, riz, maïs. - CRÈME et LAIT condensés sans sucre, d'après le  
 nouveau procédé de Nestlé, en litres et demi-litres.  
**Dewar's Perth Whisky**  
 Toujours bien assorti en VINS fins et ordinaires - LIQUEURS,  
 SIROPS et DESSERTS.

**PASTILLES • PECTORALES • CALMANTEs**  
 du Dr A. BOURQUIN, pharmacien  
 guérissent rapidement Rhumes, Bronchites, Catarrhes  
 PRIX DE LA BOITE: 1 FRANC 148-21\*  
 Dépôt unique: Pharmacie BOURQUIN, rue Léopold-Robert 39

**PENSION**  
 pour deux jeunes filles dans la famille  
 d'un pasteur protestant. Langues alle-  
 mande et anglaise, sciences, musique  
 (piano et chant), soins du ménage et de  
 la cuisine. - S'adr. à M. P. Bujard, Leo-  
 poldshafen s. Rhin (Bade). 2563-3  
 R. Ag. ka 4084

**J. GAHLER**  
**IBIDESCOUX**  
 Guipure française et anglaise.  
**IBIDESCOUX**  
 Tulle brodé de Saint-Gall  
**10 PLACE NEUVE, 10**

**A VENDRE**  
 un tour à guillocher et une ligne-droite  
 (neufs), un lapidaire avec établi et un  
 tablé de graveur. - Offres sous chiffres  
 N. N. 3059, au bureau de l'IMPARTIAL.  
 3059-3

**Enchères publiques**  
 LE MERCREDI 15 MARS 1899,  
 dès 1 h. de l'après-midi, il sera  
 vendu à la HALLE AUX ENCHÈRES.  
 PLACE JAQUET-DROZ, les objets mobi-  
 liers suivants:  
 Un ameublement de salon recouvert en  
 moquette, 2 lits complets bois noyer, ma-  
 telas bon crin, 1 lit de fer, tables, chaises,  
 vaisselle, verrerie, etc., etc.  
 La vente aura lieu au comptant.  
 La Chaux-de-Fonds, le 13 Mars 1899.  
 309612 Greffe de Paix.

Entrée 30 c. Enfants 20 c.  
**Panorama artistique international**  
 à côté de l'Hôtel Central. 852-92  
**RUE LÉOPOLD ROBERT 58**  
 Du 13 au 19 Mars 1899  
**L'île de Corse**  
 Ajaccio, avec la maison de naissance de Napoléon 1<sup>er</sup>  
 Corte, Bastia, etc.

**LEÇONS**  
 de français, d'italien, d'allemand et d'es-  
 pagnol. - Mme RUFER-GRAZIANO, pro-  
 fesseur, rue des Tourelles 31. 2962-2  
 Une bonne  
**Régieuse-retoucheuse**  
 pour plats et breguets, cherche bonne  
 place stable. - Adresser les offres sous  
 chiffres A. P. 2940, au bureau de l'IM-  
 PARTIAL. 2940-2

**Horloges**  
 ET ESTAMPES POUR HORLOGERIE  
 rue Léopold Robert  
**A. WALLER**

**Au BAZAR NEUCHATOIS**  
 Place Neuve et 1603-287  
 Passage du Centre.  
**BRODERIES blanches.**  
**BRODERIES couleurs.**  
**CACHE-POINTS.**  
**DENTELLES p' lingerie.**  
**GALONS à crocheter.**  
**FIL et SOIE à crocheter.**  
**TABLIERS de ménage.**  
**TABLIERS p' enfants.**  
**CORSETS p' enfants.**  
**CORSETS p' dames.**  
**CORSETS de santé.**  
 Grand choix. - Escompte 3 %  
**MODES**  
 Spécialité de deuil.

**Au Magasin Alimentaire**  
 71, RUE DE LA PAIX 71,  
**Belle Choucroute et Souris**  
 à 25 centimes le kilo. 2868-1  
 Se recommande, P.-Alc. Pellaton.

**Imprimerie mignonne**  
 Nouveauté pour tout le monde  
 Caractères en caoutchouc vul-  
 canisé pour composer soi-même: tim-  
 bres, têtes-lettres, cartes de visite, etc.  
 Imprime jusqu'à 5 lignes à la fois. 140  
 lettres et chiffres, composeur et tam-  
 pon permanent. Prix fr. 2.50 contre  
 remboursement. Prospectus franco.  
 Seul dépositaire: J.-G. VOLKART.  
 Stoeberstrasse 8, Bâle. 2842-8

**Boulangerie Coopérative**  
 RUE de la SERRE 90  
**32 C.** le kilo Pain Blanc  
**Pain Noir, 28 C.**  
 et dans tous ses Dépôts. 1821-145

**Papiers Peints**  
 et imitation de vitraux  
 - Cire à parquets -  
**Viotti & Stainer**  
 Rue Jaquet-Droz 39 9420-77

**Mécaniciens**  
 Quelques bons tourneurs et ajus-  
 teurs expérimentés sur la petite méca-  
 nique, peuvent entrer de suite à l'atelier  
 S. LAMBERT, à Granges (Soleure).  
 H-745-c 3077-2

**ACCORDÉON**  
 chromatique, très peu usagé, est à vendre.  
 - S'adr. chez M. Jean Widmer, rue du  
 Parc 19, au sous-sol. 3094-9

**Pour St-Georges**  
 Léopold-Robert 58, 2<sup>me</sup> étage.  
 Ensuite de départ, à louer appartement de  
 4 pièces, 800 fr., disponible dès le com-  
 mencement d'avril.  
 Etude Eugène Wille, avocat et no-  
 taire, même maison. 3071-6

**Le Corricide Bourquin**  
 guérit sûrement et sans danger  
**Cors, Durillons, Verrues**  
 Prix du flacon. 1 fr. 25.  
 Envoi au dehors contre 1 fr. 35 en timbres-  
 poste. 667-23\*  
 DÉPÔT UNIQUE  
**PHARMACIE BOURQUIN**  
 39, rue Léopold Robert 39.

**MORT aux RATS**  
 (de E. Musche, Cöthen)  
 est le seul produit éprouvé et le plus  
 efficace pour tuer rapidement et sûrement  
 rats et souris. Ce produit n'est pas nuisi-  
 ble aux hommes, animaux domestiques et  
 volailles. - En paquets à 1 et 2 fr.,  
 chez M. E. Perrochet fils, Drogu-  
 erie, rue du Premier Mars 4. 1673-17  
 Il n'existe pas de meilleur produit  
 que la MORT aux RATS de E. Musche.

**A vendre** une table carrée, remise  
 complètement à neuf, ainsi  
 qu'un lavabo anglais, 1 matelas et 1 du-  
 vet, 1 malle de voyage, ainsi que deux  
 montres dont l'une pour dame.  
 S'adresser rue du Doubs 139, à l'Épi-  
 cerie. 18855-40\*

**Vélo.** A vendre un vélo pneumatique,  
 très bien conservé et à très bas  
 prix. - S'adresser chez M. C. Frey, tapis-  
 sier. 2958-1

**A vendre** d'occasion quelques lits pro-  
 pres à une et deux places,  
 canapés à coussins, tables rondes, pian-  
 tes, de nuit, lit d'enfant, petit buffet, chais-  
 ses, tableaux, un potager avec bouilloire  
 complet. - S'adresser rue des Fleurs 2,  
 au 1<sup>er</sup> étage. 2835-1

**A vendre** un char à pont, presque  
 neuf. 2826-1  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** une commode avec plaque de  
 marbre, bien conservée, à  
 très bas prix. - S'adresser rue Alexis-  
 Marie Piaget 47, à gauche. 2828-1

**A vendre** des lits complets ordinaires  
 et soignés, ainsi que des ma-  
 telas bon crin; le tout à bas prix. - S'ad.  
 à M. J. Sausser, rue de la Boucherie 16.  
 2822-1

**Canaris du Harz.** A ven-  
 dre des  
 canaris du Harz, très bons  
 chanteurs. S'adresser chez  
 M. Ed. VOUMARD, rue  
 du Parc n° 5. 2834-1

**A vendre** plusieurs meubles de comp-  
 toir, pupitres, banques, éta-  
 blis, etc. - S'adresser rue Léopold-Robert  
 64, au 2<sup>me</sup> étage, lundi et Mardi 13 et 14  
 Mars, le matin de 10 h. à midi. 3020-1

**Jument à ven-  
 dre,** pouvant devenir  
 une poulinière, âgée de  
 12 à 13 ans, dressée à la  
 voiture et à la selle, con-  
 viendrait par exemple à un médecin; prix  
 très raisonnable. - S'adresser à M. Ami  
 Girard, propriétaire, à Renan. 2866-1

**Ménage complet au prix exception-  
 nel de 405 fr.** 1 lit noyer 2 places,  
 matelas crin animal, duvet édreon, 2  
 oreillers, 1 traversin; 1 table de nuit  
 noyer; 1 table ronde noyer massif;  
 1 commode noyer, coulisses bois dur,  
 moulures sur tous les tiroirs; 1 canapé  
 formant lit; 4 chaises sièges cannés;  
 1 magnifiquement potager n° 12, harp  
 laiton, bouilloire cuivre avec robinet,  
 ustensiles fer et cuivre. Meubles neufs.  
 2772-1  
**Halle aux Meubles, St-Pierre 14**

LAITERIE MODERNE FROMAGERIE

Rue du Marché 2 Maison Droguerie STIERLIN
Ouverture du CHALET, nouvelle installation récente aux Grandes-Crosettes.
Dès ce jour, excellents produits de toute fraîcheur.
Journellement, CRÈME double épaisse à fouetter. 5349-7
BEURRE de crème exquis pour table.
BEURRE de cuisine.
Grand choix de FROMAGES d'Emmenthal, Gruyère, Jura, la Sagne, Chaux-d'Abel et plus de 20 sortes de FROMAGES FINS de dessert de l'Étranger et du pays.
Œufs frais. MATIN et SOIR dès 7 heures Chaud-Lait
Service soigné. Prix défiant toute concurrence.
Se recommande, Ed. Schmidiger-Boss.

A LOUER

à proximité du village deux magnifiques petits LOGEMENTS composés chacun de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec grande galerie style Chalet Suisse, sont à louer, soit séjour d'été de campagne, ou selon désir à l'année; conviendraient aussi pour personnes désirant faire des cures de lait. Belle situation. — S'adresser LAITERIE MODERNE, place du Marché 2. 5350-6

Billard

A vendre pour tout de suite un bon billard avec accessoires Prix modéré. — S'adresser à la Brasserie du Gambirrus. 3103-3

Cannage de chaises

Ouvrage solide. Prix modérés. Se recommande, 2827-1

VEUVE LANGBEIN

Rue du Parc 85, 2me étage.

Mécanicien. Un mécanicien cherche place stable spécialement pour les étampes pour l'ébauche. Certificats et preuves de capacités à disposition. — S'adr. rue du Grenier 26, au 2me étage. 3070-3

Repasseuse. Une bonne ouvrière se recommande pour aller en journées. — S'adr. rue du Progrès 91A, au 1er étage. 3093-3

Pivoteur. Un bon pivoteur demande du travail à domicile ou place dans un bon comptoir. — S'adresser rue du Grenier 12, au Café de Tempérance. 2941-2

Sertissages. Une sertisseuse d'échappements ancre pourrait encore entreprendre quelques cartons par semaine; ouvrage fidèle. — S'adresser chez Mme J. Frossard, rue de la Serre 8, au 3me étage, à droite. 2974-2

Sommelière. Une jeune fille de 19 ans, parlant les deux langues, cherche place dans un café comme sommelière. — S'adresser à Mlle Frida Maurer, Boudevilliers (Val-de-Ruz). 2994-2

Une personne bien au courant de la fourniture d'horlogerie, demande emploi dans un magasin en gros de ce genre. — S'adresser franco par lettres, sous initiales R. R. 2938, au bureau de l'IMPARTIAL. 2938-2

Journalière. Une journalière demande à faire des bureaux ou des journées. — S'adresser rue de la Ronde 23, au 2me étage. 2946-2
A la même adresse, à vendre une poussette en bon état.

Une demoiselle connaissant à fond les deux langues et ayant occupé plusieurs années une place dans un magasin de nouveautés de la Suisse allemande, cherche à se placer dans un même commerce du canton de Neuchâtel. — S'adresser, sous chiffres M. H., Poste restante, Winterthour. 2815-1

Bon horloger au courant de la fabrication, connaissant à fond les échappements ancre et cylindre, petites et grandes pièces, cherche place dans une maison sérieuse de la localité. 2864-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Démontages. On entreprendrait encore quelques cartons de démontages par semaine, petites et grandes pièces. — S'adresser rue du Progrès 20, au rez-de-chaussée. 2871-1

Finisseuse. Une bonne finisseuse de boîtes ou demande des finissages à faire à la maison. Ouvrage prompt et soigné. 2388-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme honnête et fidèle, parlant l'allemand et le français, cherche place de commis ou commissionnaire dans un bureau ou magasin. Bonnes recommandations et caution à disposition. 2922-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande un bon graveur sachant finir et chambrer. Ouvrage suivi et régulier. — S'adresser chez M. J. Duchêne, rue D. JeanRichard n° 13. 8061-3

Graveurs. On demande un bon finisseur et un pour le millefeuille soigné. — S'adresser à l'atelier Jeanneret, rue de la Paix 5. 3098-3

Graveur. A l'atelier William Grandjean, rue du Puits 1, on demande un ouvrier graveur. 3084-3

Graveur. Un bon millefeuille est demandé de suite. — S'adr. à l'atelier rue du Temple-Allemand 53, au 2me étage. 3079-3

Acheveur-décoteur. On demande de suite ou dans la quinzaine, un bon acheveur ayant l'habitude des boîtes légères et de la retouche de réglages. Bon gage si la personne convient. — S'adresser chez M. A. Thiébaud, Boul<sup>d</sup> de la Capitaine 12b. 3081-3

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse pour faire des fonds or, ainsi que deux ouvriers GRAVEURS pour le millefeuille. 2931-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreuses. On demande pour le 17 avril deux ouvrières doreuses sachant grener et graterboiser. — S'adresser chez Mme Chatelain, rue du Parc 52. 2977-2

Roskopf. 2 bons repasseurs-remonteurs connaissant à fond l'échappement trouveraient occupation régulière au comptoir Study et fils, rue de la Serre 12. 2972-2

Réglages. On demande une bonne régleuse pouvant entreprendre par semaine 15 à 20 cartons de réglages, genre Roskopf bon courant. — Indiquer offres et prix Case postale 1313. 2921-2

Graveur. Un bon ouvrier millefeuille est demandé de suite ou dans la quinzaine. Ouvrage suivi. — S'adresser rue de la Demoiselle 80, au 1er étage. 2934-1

Un jeune homme intelligent et actif, possédant bonne instruction et connaissant l'horlogerie, trouverait emploi de suite comme commis dans une maison de la localité. 2851-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emailleurs. Deux bons emailleurs, ainsi qu'une bonne pailonneuse, peuvent entrer de suite à la Fabrique G. Strauss, Bévillard. 2840-1

Graveur. On demande un graveur d'ornements. — S'adresser à l'atelier Emile Robert, rue du Progrès 11. 2865-1

Graveur. On offre de l'occupation à un graveur travaillant chez lui. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2875-1

Tailleurs de pierres. On demande de suite pour la Carrière de roc de Valangin plusieurs bons ouvriers. — S'adresser à M. J. Jeanneret, rue du Doubs 99. 2855-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour garder un enfant et s'aider au ménage. — S'adresser chez Mme H. Girard-Geiser, rue du Progrès 3. 2829-1

Un jeune homme ayant bonne conduite est demandé pour différents travaux. — S'adresser à M. E. Huguenin aux Frères 143, Brenefs. 2857-1

Apprenti. On demande un apprenti gainier. — S'adresser rue Léopold-Robert 48. 2872-2

Apprenties. On cherche de suite une ou deux jeunes filles comme apprenties tailleuses. — S'adresser rue du Progrès 69, au 2me étage 2834-1

Servante. On demande pour le 1er avril pour un ménage de deux personnes une bonne fille connaissant tous les travaux du ménage. — S'adresser rue Léopold-Robert 55, au 3me étage, entre 4 et 6 heures du soir. 2858-1

Logement. A louer pour St-Georges 1899, un beau logement moderne de 3 chambres, 1 cabinet, cuisine, dépendances et grand corridor. Position centrale. 3092-1\*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour le 11 ou le 23 Avril, un beau logement de 3 pièces, bien exposé au soleil. 3063-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 25, au 2me étage, à gauche. 3065-3

Chambre. A louer une chambre non meublée avec part à la cuisine, située au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 99, au 3me étage à gauche. 3097-3

Pour St-Georges un très bel appartement de 3 pièces est à louer rue Léopold-Robert, à côté de la Poste et un de trois grandes chambres rue du Puits 23, au 2me étage.

Pour époque à convenir deux pièces d'une chambre, cuisine et dépendances.
Caves. A louer plusieurs caves grandes et petites, près de la Place du Marché. 2708-3
S'adresser au comptoir Ducommun-Roulet, rue Léopold Robert 32.

Appartements. A louer pour St-Georges, dans un beau quartier, exposé au soleil, un 1er étage de 4 pièces et dépendances, balcon, eau et gaz. Cour et buanderie. Pour St-Georges ou avant, un dit au 2me étage. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, de 1 à 4 heures, au 1er étage, à gauche. 812-3

A louer pour Saint-Georges, ou pour toute autre époque à convenir, un LOCAL de 12 m. de long sur 8 m. de largeur, avec belles devantures, bien exposé au soleil et dans un quartier populaire. Ce local conviendrait pour pharmacie; ou tout autre commerce, soit farines, graines, etc., et serait aménagé par le propriétaire au gré du preneur. Bonnes conditions. 2401-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Magasin. A remettre pour le 23 Avril ou époque à convenir le magasin situé rue D. JeanRichard 19. — S'adresser chez M. Ch. Frey, tapissier. 2957-2

Atelier. A remettre tout ou la moitié d'un bel atelier, bien situé et pouvant contenir 12 à 14 ouvriers. Conditions avantageuses. 2943-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. Pour dame ou demoiselle toute moralité, très jolie chambre meublée à louer. — S'adresser chez M. Bolle-Landry, au Petit-Château. 2933-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, au soleil, à un monsieur de toute moralité, travaillant dehors. 2910-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Rez-de-chaussée. A louer de suite de 3 pièces et dépendances. Prix, 35 fr. par mois. Un logement au 1er étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. Prix, 30 fr. par mois. Une chambre indépendante. — S'adresser chez M. Stettler, boulanger, rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 2637-5\*

Appartement. A louer pour Saint-Martin un bel appartement de cinq pièces, cuisine et dépendances, situé rue Léopold-Robert 23, au 3me étage. — S'adresser chez Mme veuve Louis-Aug. Barbezat. 707-23\*

Logements à louer de suite ou pour Saint-Georges. — S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 128-51\*

Sagne. A louer dans une maison moderne plusieurs beaux logements composés chacun de 3 chambres, cuisine, dépendances et jardin, situés près de la gare de Sagne-Eglise. — S'adresser à M. Paul Vuille-Richard, Sagne 139. 2831-1

Chambres. A louer 2 chambres, une meublée et l'autre non meublée. — S'adresser à M. J. Sauser, rue de la Boucherie 16. 2861-1

Chambre. A louer, à proximité de l'Ecole d'horlogerie, une belle chambre très bien meublée et tout à fait indépendante, à un monsieur de toute moralité. 2497-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer un logement de trois pièces avec atelier pour comptoir d'horlogerie. — S'adresser par écrit sous F. L. M. 3072, au bureau de l'IMPARTIAL. 3072-3

Deux Demoiselles de toute moralité cherchent à louer une chambre non meublée, si possible indépendante, pour y installer un atelier de tailleuses, de suite. — S'adresser rue Neuve 10, à la Chapellerie Verthier. 2850-4

Un ménage de trois personnes tranquilles et solvables demande à louer pour Saint-Georges un appartement de 2 ou 3 pièces. 2944-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Deux personnes d'âge mur, désirent louer un logement de 2 pièces, situé au rez-de-chaussée, pour le 23 Avril 1899. — S'adresser en l'Étude du notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 2833-2

Une dame seule demande à louer de suite ou pour Saint-Georges un logement d'une chambre et cuisine. — S'adresser par écrit, sous initiales M. L. 2839, au bureau de l'IMPARTIAL. 2839-1

On demande à louer pour le 23 Avril 1900 un bel appartement de 6 pièces; de préférence dans une maison en construction. — S'ad. Case postale 4381. 2876-1

On demande à acheter un potager bien conservé. — Adresser les offres chez M. Paul Debrot, rue du Grenier 41. 8089-3

On demande à acheter un établi de menuisier, en bon état. — S'adresser rue du Puits 11. 2872-1

A vendre environ 1000 bouteilles fédérales et autres, à 10 fr. le cent, à choix, plus 2 cartels de Paris. — S'adr. rue Léopold-Robert 56, au 3me étage, à gauche. 2724-3

A vendre un tour à guillocher avec excentrique et accessoires. Prix avantageux. — S'adresser à Mme veuve Paul Chevalier, à Moutier G.-V. 3060-3

Pour pierristes! A vendre un moteur à pétrole, avec accessoires. Prix modéré. — S'adresser à M. Eugène Comte, maison Hugli, mécanicien, Madretsch (Bienne). 3058-3

Pianos. A vendre faute de place, un piano joli piano palissandre, cordes croisées, pour 550 fr.; un dit bois noyer, pour 190. 3032-3
SALLE DES VENTES, rue Jaquet-Droz 13.

Bicyclette. A vendre une belle machine légère, très peu usagée. Bas prix. 3076-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre à bas prix, une poussette à 4 roues. — S'adr. rue de Bel-Air 8, au pignon, à gauche. 3078-3

A vendre pour cause de déménagement, un lit à deux personnes, en bois de noyer, avec paillasses à ressorts et matelas en crin animal blanc, 1 buffet à une porte, une table carrée et un bois de lit en sapin à une personne, le tout en très bon état. — S'adresser rue de la Serre 81, au 3me étage. 3091-3

A vendre plusieurs couples de pigeons, races différentes. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au sous-sol. 2739-3

A vendre faute d'emploi un joli canapé à coussins, recouvert en reps grenat, plus deux baldaquins or, une banquette pour fenêtre et une petite glace. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2894-2

A vendre avantageusement les outils de polisseuse d'aciers avec l'établi, une machine à coudre « Singer », ainsi qu'un accordéon Amezdroz à 2 rangées. — S'adresser à M. Louis Dubois, rue de la Demoiselle 14. 2774

Théâtre. A vendre ou à échanger contre des montres, une belle jumelle de théâtre en nacre, monture jaune. — S'adresser rue du Parc 77, au rez-de-chaussée, à droite. 2918

Bicyclette. A vendre, faute d'emploi, un vélo pneumatique, marque Rochet, très bien conservé. — S'adr. chez M. J.-B. Rucklin-Fehlmann, rue de la Balance 2. 2779

Colleys à vendre, chiens 20 mois (fr. 165), chien 13 mois (175 fr.), très beaux sujets, typiques. Pédigrées. — S'adresser à M. A. LEHMANN, éleveur, Villeret. 2943

Occasion unique. A vendre de suite un canapé noyer, crin animal, et une commode noyer, avec fronton et ciselure neufs. Prix fr. 130 comptant. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2811

Vélo peu usagé, bonne marque anglaise, en excellent état, est à vendre à de très bonnes conditions. — S'adresser Place Neuve 6, au 1er étage, à gauche. 2807

A vendre une poussette encore bien conservée. — S'adresser au magasin du Printemps. 2791

Canaris. A vendre plusieurs paires de canaris bons chanteurs, ainsi que deux grives, bonnes musiciennes. — S'adresser rue du Nord 56, au 1er étage, à droite. 2833

Egaré depuis le 7 Janvier, 24 boîtes châtelines argent, émaillées, dorées. 2976-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Heureux sont dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur. Out, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. Apoc. 14. 13.

Madame Marie Glanzmann-Burki et ses enfants, Mademoiselle Marie Glanzmann, Messieurs Joseph, Fritz, Emile et Jean Glanzmann, Mademoiselle Bertha Lohry, Monsieur et Madame Schmidiger-Glanzmann, Madame veuve Zihlmann, à Lucerne, Monsieur Jean Glanzmann, à Lucerne, Madame veuve Hanny, à Berne, Monsieur Jacob Burki, à Berne, ainsi que les familles Liechti-Schmidiger, Schmidiger-Fierobe, Schmidiger-Flückiger, Schmidiger-Boss, Zihlmann-Fühlmann, Kaufmann-Burki, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien cher et regretté époux, père, frère, oncle et parent

Monsieur Joseph GLANZMANN que Dieu a enlevé à leur affection, samedi à 6 heures du soir, à l'âge de 50 ans, après une courte et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 Mars 1899. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu le Mardi 14 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue Neuve 10. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3064-1

Messieurs les membres de la Musique Militaire Les Armes-Réunies sont priés d'assister mardi 14 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur Joseph Glanzmann, père de M. Fritz Glanzmann, leur collègue. 3090-1

J'ai crié de ma voix à l'Eternel, et il m'a répondu de la montagne de sa sainteté. Ps. II. 6.

Madame veuve Arnold Calame, Monsieur et Madame Calame-Wiedmer, Mesdemoiselles Clémence, Berthe, Sophie, Jeanne et Marguerite Calame, Monsieur René Calame, ainsi que les familles Cuenot, Fallet, Grisel et Currit, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Elisabeth CURRIT née Cuenot leur mère, grand'mère, sœur, tante et parente, décédée Lundi, à 10 1/2 heures du matin, dans sa 78me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 Mars 1899. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu Mercredi 15 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire: rue de la Demoiselle 74. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3083-1

Monsieur Arsène Boillat, Madame Elise Boillat née Joly et leurs enfants, Louise, Aurèle et Joseph, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Onésime Boillat-Joly et leurs enfants, à Bienne, Madame veuve Eulalie Boillat et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur Victor Froidevaux, aux Vacheries, Madame Zélie Aubry, à Porrentruy, Madame Elisa Buard aux Chenevières, Madame veuve Victorine Beuret et ses enfants à la Bosse, Monsieur Jules Prétôt et ses enfants, au Locle, Monsieur Charles Joly et ses enfants, au Cerneux-Veusil, Madame veuve Adeline Farine et ses enfants, à Bienne, ainsi que les familles Boillat et Joly, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, neveu, cousin et parent

Monsieur Célien BOLLAT que Dieu a rappelé à Lui, dimanche, dans sa 17me année, muni des Saints-Sacrements de l'Eglise, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 Mars 1899. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu Mercredi 15 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire: Boulevard de la Capitaine 8. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3088-1

— Nous venons de Maubeuge. Nous n'avons pas de famille...

— Qui prenait soin de vous ?

— Personne !

— C'est impossible...

Charlot s'enhardit. Si cette femme les interrogeait, c'est qu'elle s'intéressait à eux. Il crut qu'il ne fallait pas mentir.

— Nous sommes à l'Assistance publique...

— Ah ! je m'en doutais...

Et après un long silence :

— Entrez ! Vous mangerez tout votre saoul !

Et elle les fit passer devant elle sans cesser de tricoter.

C'était un intérieur pauvre de paysan, mais très propre. Les meubles étaient luisants. Nulle part un grain de poussière. Il y avait sur le feu une énorme chaudière accrochée à la crémaillère. Elle souleva le couvercle. La chaudière était pleine de pommes de terre.

— C'est la pâtée de mes porcs ! dit la paysanne. Mais les pommes de terre qu'ils mangent, c'est les mêmes que celles que nous mangeons... En voulez-vous ?...

— Oh ! oui, madame, oh ! oui !

Et leurs yeux brillaient. Et leurs lèvres s'entr'ouvraient.

— Il y en a des pourries. Choisissez celles qui ne le sont pas...

Ils obéirent, en prirent quelques-unes. Elles étaient brûlantes. Cela les fit rire. La paysanne leur coupa deux lourdes tranches d'un pain de ménage dont la croûte était blanche de farine. Elle leur mit une poignée de sel sur un bout de table, un cruchon d'eau et deux verres.

— Voilà, dit-elle. Mangez à votre appétit..

Elle s'assit, les pieds sur sa chaufferette, et tricota sans paraître s'occuper d'eux.

Ils mangeaient. Comme cela leur paraissait bon ! Et leurs yeux rieurs et reconnaissants remerciaient la vieille.

Charlot lui demanda :

— Oh ! madame, puisque vous êtes si bonne vous devriez nous dire où nous pourrions trouver à travailler.

— Je vous emploierai peut-être, moi, dit-elle.

— Et nous resterions ici ?

— Oui.

— Et nous gagnerions notre vie ?

— Cela dépend de vous.

— Oh ! madame, qu'est-ce qu'il faudrait faire ?...

— Mangez... mon fils vous expliquera ça.

Ils ne se firent pas prier. Ils puisaient dans la grande chaudière, épluchaient en se brûlant les doigts, trempaient dans le paquet de sel et avalaient gloutonnement.

Enfin, ils furent rassasiés.

— Chauffez-vous, dit la paysanne, mon fils ne sera pas longtemps avant de rentrer.

Une heure après, environ, on entendit des pas crier sur la couche de neige dans le jardin.

— Voilà Jennekin, mon fils, dit la vieille sans se déranger.

Un jeune homme entra et jeta un coup d'œil surpris sur les deux abandonnés. Il était petit et d'allure chétive. Il ressemblait étonnamment à sa mère. Il pouvait être âgé de vingt-cinq ans. Ses yeux noirs, très brillants, exprimaient, comme ceux de la mère, une sorte d'inquiétude, mélangée d'astuce.

La mère et le fils se mirent à parler très vite, dans un

patois que Charlot et Bertine ne comprenaient pas. Quelques expressions seulement leur rappelaient des mots déjà entendus à Saint-Remy. Mais ils ne saisirent pas le sens des phrases.

Puis Jennekin vint à eux.

— Vous voulez travailler ?

— Oh ! oui ! oh ! oui, monsieur !

— Ce sera dur... très dur...

— Nous sommes forts...

— Bien. On verra.

— A quoi nous occuperez-vous, monsieur ? dit Bertine. L'homme eut un vague sourire.

— Je vous dirai ça ; mais reposez-vous aujourd'hui. Demain nous irons faire un voyage. Vous m'accompagnerez et je vous expliquerai ce que j'attends de vous.

La paysanne fit un lit dans la cuisine pour Charlot et, dans un cabinet où elle couchait, installa un autre lit pour Bertine.

— Vous serez bien là, ma petite. Vous voyez, je ne suis pas mieux logée que vous... Nous ne sommes pas riches.

— Oh ! madame nous n'aurons jamais été aussi bien. La famille Jennekin n'était pas riche, en effet, et Charlot et Bertine, avant de se coucher, se demandaient quel était le travail mystérieux auquel on les destinait.

Mais ils étaient trop jeunes pour ne pas être insouciant. Ils dormirent paisiblement.

Le matin, de bonne heure, — il faisait à peine jour, — la paysanne les réveilla.

— Habillez-vous, dit-elle.

Ils se hâtèrent. Quand ils furent prêts, elle leur servit un grand bol de café noir mélangé de chicorée, puis leur coupa deux tranches de pain.

— Voilà pour votre déjeuner...

— Et nous allons travailler, madame ? demanda Charlot.

— Oui, dès aujourd'hui !

Jennekin entra.

Il avait un gros bâton noueux à la main, ferré aux deux extrémités. De hautes guêtres de cuir serraient jusqu'aux genoux sa jambe nerveuse. Il n'était peut-être pas très robuste, mais il devait être d'une agilité merveilleuse. Une ceinture de cuir serrait sa courte blouse, — le sarreau bleu des populations du Nord.

— Venez ! dit-il

Ils obéirent.

## VII

Quand ils furent sous bois, au bout d'une centaine de mètres, Jennekin lança un coup de sifflet strident, terminé par une modulation particulière.

Presque aussitôt sortit des broussailles un chien à poils rudes, gris fer, de la race des griffons, dont les yeux petits, vifs, presque humains, étaient à demi cachés sous des touffes de poils.

Il gronda, en apercevant Bertine et Charlot, et se tint à distance.

Jennekin l'appela, et, l'approchant des jeunes gens, l'obligea à recevoir leurs caresses.

(A suivre.)

# LA LECTURE DES FAMILLES

## FEUILLETON

DE

### L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

## Les Enfants Martyrs

PAR

JULES MARY

# DEUX INNOCENTS

DEUXIÈME PARTIE

Par les grandes Routes

Fallait-il donc abandonner Criquet? Il hésita; mais l'épouvante fut la plus forte, l'horreur surtout. Il crayonna quelques lignes qu'il glissa dans la poche de Criquet.

Dans cette lettre il disait :

« Mon Criquet, je me suis enfui. Nous ne saurions être un jour de plus les amis de Borouille. J'aurais voulu, ce soir, te raconter bien des choses; mais tu n'étais pas en état de m'écouter. Adieu. Tu sais où je vais. Tâche de me rejoindre sur la grande route; si tu ne me rejoins pas avant que j'arrive à Saint-Remy, nous serons encore une fois séparés. Je veux emmener Bertine avec moi; nous irons chercher du travail. Ne dis pas un mot de cela à Borouille. C'est un méchant garçon. Il me tuerait. Mais je t'en supplie, mon bon Criquet, ne reste pas une heure avec lui, ou tu serais perdu; oui, mon Criquet, tu serais perdu. »

Il ouvrit une fenêtre. La maison était basse. Il se laissa dégringoler par une gouttière et s'éloigna à grands pas.

Quand il se retourna, une minute après, vers la maison, il ne vit plus rien; elle avait disparu dans les ténèbres.

Il soupira en pensant à Criquet. Il avait remarqué que l'infirmes se laissait aller facilement à obéir à Borouille. Celui-ci ordonnait, et Criquet obéissait, non point par peur, mais plutôt par une sorte d'admiration dénuée d'envie. Borouille avait tout ce que Criquet n'avait pas: force et beauté. Borouille, pour Criquet, était donc supérieur. Il était naturel qu'il ordonnât.

Reposé par une journée de sommeil, Charlot, content de ne plus se sentir sous la domination de Borouille, ne

s'aperçut point, pendant les premières heures de sa fuite, que son estomac criait famine.

La neige avait cessé de tomber, les nuages s'étaient dissipés; la lune brillait très pure, et la gelée déjà faisait craquer la blanche nappe immaculée qui s'étendait sous ses pas.

Comme il voulait arriver très vite aux environs de Saint-Remy, il ne pouvait s'arrêter à demander de l'ouvrage.

Il se contenta de mendier le long du chemin de ferme en ferme. Sa gentille et intéressante figure excitait l'intérêt: On lui refusait rarement. Il couchait dans une écurie, dans une grange. Peu lui importait.

Ce fut ainsi sans encombres, qu'il arriva à Saint-Remy.

Il n'osa pas se rendre tout de suite au village, où des ouvriers pouvaient le reconnaître. Il rôda aux environs de la fabrique, s'éloignant bien vite dès qu'il apercevait du monde.

Le soir après la sortie des ateliers, il eut la chance de rencontrer une petite fille, nommée Désirée, une apprentie qu'il savait discrète. Elle regagnait, en s'amusant à faire des glissades sur la neige, la maison de ses parents.

Il l'aborda.

Comme il faisait très noir, elle ne le reconnut pas tout d'abord.

Il lui dit son nom, tout bas. Et aussitôt il s'informa de Bertine, ajoutant qu'il se confiait à Désirée en lui recommandant le silence, si elle ne voulait pas le perdre.

Désirée lui apprit tout ce qui s'était passé: les bontés de Mabillot pour Bertine, dont celle-ci l'avait récompensé en lui volant la montre; — la découverte de la montre dans le lit de Bertine, c'est-à-dire la preuve évidente de sa culpabilité; son interrogatoire; son arrestation.

— Et que va-t-il arriver? demanda Charlot désespéré.

— Demain, elle doit partir pour la prison de Maubeuge.

— Demain, ah! mon Dieu! Et moi qui viens de si loin pour la revoir, par cet hiver, ce froid, cette neige, en mendiant!... Et je ne la verrai pas... Elle est enfermée dans le caveau, n'est-ce pas?

— Non. C'est encore une des bontés de M. Mabillot.

— Où est-elle?

— Dans la petite pièce qui est près du bureau.

— Ah!...

Et il s'en alla en pleurant. Désirée se remit à faire des glissades le long de la route sans plus songer à Charlot.

Celui-ci alla s'asseoir sur la bruyère d'un petit bois situé à un kilomètre de la fabrique.

Et il se mit à réfléchir.

Bertine coupable d'un vol ! Etait-ce possible ? Non, cette accusation cachait un mystère que Bertine lui expliquerait aisément, sans doute.

La petite Désirée avait parlé aussi, à plusieurs reprises, des bontés de Mabillot !... Mabillot avait donc bien changé ?...

— J'attendrai que la nuit soit plus avancée, se dit Charlot... Je pénétrerai dans la fabrique et je verrai Bertine... Tant pis s'il m'arrive malheur !...

Et comme le froid l'engourdissait, il se mit à courir le long du bois pour se réchauffer.

Vers dix heures, il redescendit vers la fabrique.

Il ne vit pas de lumière aux fenêtres de la maison de Mabillot. Le contremaitre dormait sans doute.

A l'autre extrémité du jardin, il grimpa sur le mur éboulé.

— Pourvu que Bull me reconnaisse, se disait-il.

Quelques pierres s'étant détachées, cela fit un peu de bruit. Le dogue était dans sa niche. Il sortit en grondant, flaira, et, tout à coup, se précipita vers l'endroit où se tenait Charlot.

— S'il ne se tait pas, je suis perdu ! murmura celui-ci.

Il avait eu soin de conserver un gros morceau de pain. Cela devait constituer son dîner. Il s'en était privé en cette prévision.

Il en cassa la moitié et la lui jeta.

Le dogue n'y prit pas garde et continua de gronder.

Alors, il lui parla... Bull, surpris, se tut... Il commençait à se souvenir... Il se rapprocha, remua la queue. Et il se décida à happer le morceau de pain.

— La paix est faite... Ne perdons pas de temps...

Il se laissa dégringoler, flatta Bull... et comme le brave animal allait se mettre à aboyer de joie, il lui tint fermées dans ses mains les formidables mâchoires et le calma en lui parlant tout bas.

Il courut vers la fabrique, escalada de nouveau le mur et se trouva dans la cour. Là, dans la crainte de quelque surprise, il se tint tranquille un moment. Mais il ne vit rien de suspect.

Il traversa la cour et se dirigea vers le bureau.

Ah ! comme son cœur battait à l'idée de Bertine !

Mais comment allait-il la retrouver et que pourrait-il faire pour elle ?

Il s'approcha de la fenêtre, passa la main à travers les barreaux et frappa doucement.

En même temps il appelait :

— Bertine ! ma petite Bertine !

Bertine était assoupie sur sa chaise. Elle dormait, depuis le départ de Mabillot, d'un lourd sommeil troublé de mauvais rêves.

Et dans son sommeil elle invoquait son unique ami, elle appelait son unique soutien.

— Charlot ! mon Charlot !

Et le cauchemar devenant trop sinistre, elle fit un grand effort pour crier et cet effort la réveilla.

Heureusement elle avait rêvé !

Son cœur fut soudain soulagé d'une terrible angoisse et, passant ses doigts sur son front, elle les retira mouillés.

Elle se rassit, murmura :

— Non, je ne veux plus dormir...

Et elle resta songeuse, abîmée dans sa désolation.

Soudain elle relève la tête.

Il lui semble qu'elle a entendu qu'on l'appelait.

Mais elle sourit, désespérée.

C'est la suite de son rêve, de sa fièvre de tout à l'heure.

Elle songe toujours, les yeux fermés.

— Bertine, ma petite Bertine, est-ce que tu n'es pas là ?

Elle se dresse effarée.

Elle a pourtant bien entendu. Cette voix part de la fenêtre... Elle s'élançe... Oui, quelqu'un est dans la cour, qui frappe aux carreaux... Elle ne voit pas... Le mur voisin rend la nuit obscure, elle ne peut rien reconnaître. Mais c'est Charlot, son cœur le crie, c'est Charlot...

Et cette fois, non plus en rêve, c'est bien vraiment qu'elle l'appelle, ivre, folle de joie :

— Charlot ! Mon Charlot !

Elle ouvre la fenêtre bien vite et accroche ses petites mains aux barreaux. Et elle se penche. Elle regarde, fiévreuse.

— C'est toi, Charlot ?

Un cri de joie lui répond.

— C'est toi, Bertine ?

Et leurs mains se serrent, Charlot les prend, les presse en pleurant contre son cœur, les embrasse de toutes ses forces.

— En prison, dit-il, te voilà en prison !

— Oui, et je ne l'ai pas mérité... Je n'ai rien volé...

— N'est-ce pas tu n'es pas une voleuse ?

— Le croyais-tu ?

— Oh ! non.

— C'est Mabillot qui est cause de tout.

— Je m'en doutais !

— Oui, mais ce que tu ne sais pas, c'est qu'il a voulu faire de moi sa maîtresse, après ton départ, mon Charlot. Moi, j'ai refusé. De là sa haine... De là sa vengeance...

— Ah ! le misérable ! Si je le tenais... Maudits barreaux !

— Que fais-tu, mon Charlot ?... Qu'est-ce que tu essaies ?

Charlot tentait d'arracher les barreaux.

— Il me faudrait un outil.

— Tu en trouveras dans le hangar... Tu veux donc me délivrer ?

— Oui, je me suis sauvé de la colonie pénitentiaire pour te rejoindre... Nous fuirons. Nous vivrons comme nous pourrions... ou bien, si nous ne pouvons vivre, nous mourrons ensemble, voilà tout...

— Vite, vite, mon Charlot, car j'ai le pressentiment que le contremaitre reviendra me voir encore pendant la nuit.

L'enfant courut au hangar, y découvrit une pince. En cinq minutes il creusa la pierre et descella un barreau. Le passage était suffisant. Bertine sauta dans la cour. Les deux enfants s'étreignirent.

— Oh ! que je suis heureuse ! disait Bertine.

— Ce n'est pas fini. Ne te réjouis pas trop !

Il lui prit la main et l'entraîna. Derrière le mur du jardin potager on entendit gronder Bull. Bertine trembla.

— N'aie pas peur ; c'est un ami.

Il aida Bertine à grimper sur le mur. Quand il y fut, il parla à Bull, l'apaisa et lui donna le reste de son pain. Pendant ce temps-là, Bertine descendait elle-même. Bull se laissa caresser par elle.

Ils traversèrent le jardin et bientôt furent dans la

campagne. Tout en marchant très vite, Charlot disait :

— Ecoute, Bertine. Si nous nous attardons aux environs de Saint-Remy, on aura bientôt mis la main sur nous. Es-tu assez forte pour marcher toute la nuit, malgré le froid, malgré la neige?...

— Je n'aurai pas froid, Charlot, je te le promets.

Ils ne pensaient plus à tout ce qu'ils avaient souffert dans le passé; ils ne pensaient pas au froid aigu de cette nuit de plein hiver qui les faisait greloter malgré eux; ils ne pensaient pas aux misères qui seraient leur vie du lendemain et des jours suivants. Ils ne pensaient qu'à une seule chose, c'est qu'ils étaient enfin réunis et ils se trouvaient heureux.

Cependant, quand ils eurent marché pendant trois ou quatre heures, il fallut bien se reposer.

Charlot avait grand'faim, Bertine aussi. La soif les torturait.

Ils avaient pris, naturellement, la route de Belgique.

— Comme cela, disait Charlot, en nous tenant à deux pas de la frontière, si les gendarmes veulent te reprendre, nous aurons bientôt fait de passer à l'étranger; nous sommes courageux et travailleurs; nous trouverons de l'ouvrage.

Ils arrivaient sur la limite de la forêt qui entre en Belgique par ses ramifications. En cas de poursuite, ils pouvaient se jeter dans le bois et échapper longtemps aux recherches.

Epuisée de fatigue, Bertine dut avouer qu'elle ne pouvait plus faire un pas.

Charlot retira la neige sur un tronc d'arbre à demi pourri.

— Assieds-toi, dit-il, je vais essayer de ramasser du bois. J'ai des allumettes et un morceau de journal. Nous ferons un feu de sarments.

— Ne me laisse pas seule. J'aurais peur.

— Cinq minutes seulement. Et je n'irai pas loin. Je vais me mettre à chanter. Tu m'entendras. Ça te rendra du courage.

Il partit, en chantant.

Le matin approchait. La lune avait disparu. La nuit était encore épaisse et le vent, qui venait de se lever, mugissait lamentablement dans les arbres.

Bertine frissonnait. Elle entendait pourtant la voix de Charlot et malgré tout elle avait peur.

Mais bientôt l'enfant revint.

— Suis-moi, dit-il. Dans l'intérieur du bois, tu ne sentiras pas le vent, comme sur la bordure, et je t'ai allumé du feu...

En effet, à quelques centaines de pas, un feu brûlait.

Les deux pauvres petits s'agenouillèrent tout près, se rechauffèrent avec de petits rires de bonheur.

— Si tu étais une vraie femme, dit tout à coup Charlot, tu t'installerais ici, pendant que moi je tâcherais aux environs de découvrir une ferme et d'y trouver un peu de pain. Moi, je n'ai rien à craindre de ce côté. Si les gendarmes te cherchent, ils ne feront pas attention à un garçon. Qu'en dis-tu?

— Non, mon Charlot, je te suivrai partout.

— Ce sera comme tu voudras.

Il l'embrassa. Elle lui rendit son baiser.

Ils restèrent là deux ou trois heures à se reposer. Charlot, dans une coupe voisine, avait trouvé des fagots et avait confectionné une hutte. Bertine, à l'abri, les

pieds au feu, dormit pendant une heure, doucement, sur son épaule.

Il n'osa faire de mouvement pour la réveiller.

Il la regardait avec une tendresse infinie. Le jour était venu; il pouvait maintenant la voir et l'admirer. Malgré les émotions des derniers jours, malgré la grande fatigue de cette dernière nuit, malgré la faim, elle avait la figure reposée et souriante. Même dans son sommeil, on devinait qu'elle était heureuse de se trouver près de son Charlot. Il lui tenait les deux mains et embrassait du bout des lèvres ses cheveux dénoués.

Et pour ne point la réveiller, il n'osait entretenir le feu.

Ce fut une sensation de froid qui la réveilla.

— Tiens, j'ai dormi! dit-elle en riant.

Et secouant sa chevelure en désordre, qu'elle essaya d'arranger tant bien que mal :

— J'ai dormi, et j'ai fait un joli rêve... J'ai rêvé que nous n'étions plus seuls, comme aujourd'hui... qu'une dame nous protégeait, qui avait une figure bien triste et bien douce, qu'elle nous embrassait tous les deux avec la même tendresse...

— Ah! dit Charlot.... Et cette femme tu l'avais déjà vue?

— Non.

— Et qu'est-ce qu'elle était?

— Je ne sais pas, Charlot, mais je l'appelais *maman*... et je répondais à ses caresses par des baisers bien forts.

Ils se turent soudain.

Ce simple et gentil mot de *maman* jeté ainsi dans leur vie, dans leur abandon de pauvres êtres martyrs, les avait tout à coup bouleversés...

Il fallut songer à partir. Ils ne pouvaient rester là plus longtemps.

Ils avaient faim.

Ils prirent la grande route qui traverse le bois, et marchèrent jusque vers le milieu du jour. Vers midi, ils entendirent une cloche résonner. Et presque aussitôt ils se trouvèrent hors du bois.

Devant eux, dans la plaine, un gros village. C'était Solre.

Eparpillées dans la plaine, jusqu'au plus lointain du paysage, des fermes, des fabriques, des usines.

Et le ciel était tout chargé de nuages amassés par les longs panaches de fumée qui s'échappaient des usines.

— Là, dit Bertine, nous trouverons à manger. J'ai bien faim, mon Charlot.

Il avisa une maisonnette pauvre sur le bord même du bois. Elle était bâtie en terre avec un toit de tuiles rouges; derrière il y avait cinq ou six remises à porcs et, tout autour, un jardin, fermé par une haie d'épines vives.

— Entrons, dit Charlot.

Ils ouvrirent dans la haie une barrière faite de genêts entrelacés et suivirent un sentier qui menait à la maison.

Une femme sortit aussitôt.

— Qu'est-ce qu'il y a pour votre service? dit-elle, soupçonneuse.

Elle était maigre, toute petite et comme recroquevillée. Son visage était brun, tirillé de rides, percé de deux yeux noirs, inquiets et très brillants. L'allure point méchante.

— Nous venous de loin, nous cherchons de l'ouvrage et nous avons bien faim, madame, dit Bertine.

— D'où venez-vous? Où habitent vos parents?